



2024

DF HOLDING  
RAPPORT DE  
DURABILITÉ

# SOMMAIRE

# 01

INFORMATIONS GÉNÉRALES \_\_\_\_\_ 6

Chiffres clés 2024 \_\_\_\_\_ 8

Nos activités \_\_\_\_\_ 10

Notre collaboration avec les parties prenantes \_\_\_\_\_ 32

Notre gouvernance \_\_\_\_\_ 36

Nos principaux risques extra-financiers \_\_\_\_\_ 38

# 02

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES \_\_\_\_\_ 40

Changement climatique \_\_\_\_\_ 42

Ressources aquatiques et marines \_\_\_\_\_ 50

Agriculture raisonnée \_\_\_\_\_ 56

Biodiversité et écosystèmes \_\_\_\_\_ 60

Utilisation des ressources et économie circulaire \_\_\_\_\_ 64

# 03

INFORMATIONS SOCIALES \_\_\_\_\_ 72

Effectifs de l'entreprise \_\_\_\_\_ 74

Nos fournisseurs et clients \_\_\_\_\_ 92

Communautés locales \_\_\_\_\_ 94

Nos consommateurs \_\_\_\_\_ 112

# 04

INFORMATIONS DE GOUVERNANCE \_\_\_\_\_ 116

Conduite des affaires \_\_\_\_\_ 118

# 05

COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE \_\_\_\_\_ 120

# 06

NOTE MÉTHODOLOGIQUE \_\_\_\_\_ 122





# MESSAGE DU CEO

Transformer sans se perdre ; tel est l'enjeu qui nous anime au sein du Groupe Castel. Tout au long de l'année 2024, nos équipes ont cultivé l'art du changement afin de durabiliser nos activités et renforcer notre ADN.

Et ça commence par le changement des comportements du quotidien pour atteindre l'objectif du Zéro Accident. Notre contexte agricole et industriel présente des facteurs de risques qui doivent être prévenus par une forte culture Santé & Sécurité. La sensibilisation et la formation de nos collaborateurs et prestataires sont des leviers majeurs pour garantir un environnement sécurisé où nos talents puissent pleinement s'épanouir et innover. Notre capital humain fait par ailleurs l'objet de campagnes de formation pour anticiper les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Optimiser nos processus de production est aussi essentiel, notamment pour consommer moins d'eau, ressource fondamentale pour nos activités agricoles et brassicoles. Nous continuons également d'investir massivement dans la construction et l'extension de stations de traitement de nos eaux usées. Des investissements sont également déployés afin d'optimiser nos consommations d'énergie et nous étudions toute opportunité d'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Changer nos produits est également un levier clé de durabilité. Nous encourageons l'approvisionnement en matières premières locales en accompagnant les filières agricoles

“  
**Optimiser nos processus de production est aussi essentiel, notamment pour consommer moins d'eau, ressource fondamentale pour nos activités agricoles et brassicoles.”**

des territoires dans lesquels nous sommes implantés. Le Fonds Pierre Castel, dédié à promouvoir l'entrepreneuriat, à l'agriculture et à l'alimentation durable en Afrique, est un autre outil nous permettant de participer au renforcement d'un écosystème local face aux défis de sécurité alimentaire. Optimiser l'empreinte environnementale des emballages et de nos produits est par ailleurs central à la circularité de nos activités. Nous nous engageons à promouvoir le verre consigné et à réduire le poids des emballages tout en développant des programmes de gestion des déchets post-consommation. Nos co-produits principaux (mélasse des sucreries, sons et farine de dégermage de nos moulins, drêche de nos brasseries) sont quant à eux majoritairement valorisés pour la nutrition animale.



Changer certains rapports à l'alcool fait aussi partie de notre responsabilité ; notamment à travers des campagnes de sensibilisation sur les risques d'addiction, en particulier auprès des plus jeunes, et sur la sécurité routière.

Transformer notre écosystème est pour finir un point d'ancrage important. Nous misons particulièrement sur le développement des capacités des communautés dans lesquelles nous opérons. Une priorité est ainsi donnée à l'éducation des jeunes générations et la santé

comme fondement essentiel au développement des territoires.

Merci donc à tous nos collaborateurs et parties prenantes pour leurs contributions passées et à venir, qui rendent notre soif d'entreprendre intarissable !

**Gregory CLERC**  
Directeur Général



# 01

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

# CHIFFRES CLÉS 2024

## DF Holding

Trois branches d'activités :

| Filières   | Pôles                 | Implantations        |                                |  | Volumes                 | Chiffre d'affaires (M€) |
|--|-----------------------|----------------------|--------------------------------|--|-------------------------|-------------------------|
|  <b>BOISSONS</b><br>(Bières, boissons gazeuses & eaux)    | <b>CASTEL AFRIQUE</b> | 21<br>pays d'Afrique | 80<br>sites de production      | DONT 3<br>verreries                                  | 72 130<br>K hectolitres | 4 814,5<br>M€           |
|  <b>AGRO-INDUSTRIEL</b><br>(Sucre, farine et gritz)     | <b>SOMDIA</b>         | 6<br>pays d'Afrique  | 6<br>sucreries                 | 4 moulins<br>1 maïserie                              | 815<br>K tonnes         | 578,7<br>M€             |
|  <b>VITI-VINICOLE</b><br>(Production et négoce de vins) | <b>CASTEL VINS</b>    | 13<br>vignobles      | 27%<br>des ventes à l'étranger | 11<br>sites d'assemblage & conditionnement en France | 2 733<br>K hectolitres  | 1 113,0<br>M€           |



Salariés :

41 238



Chiffre d'affaires total (M€) :

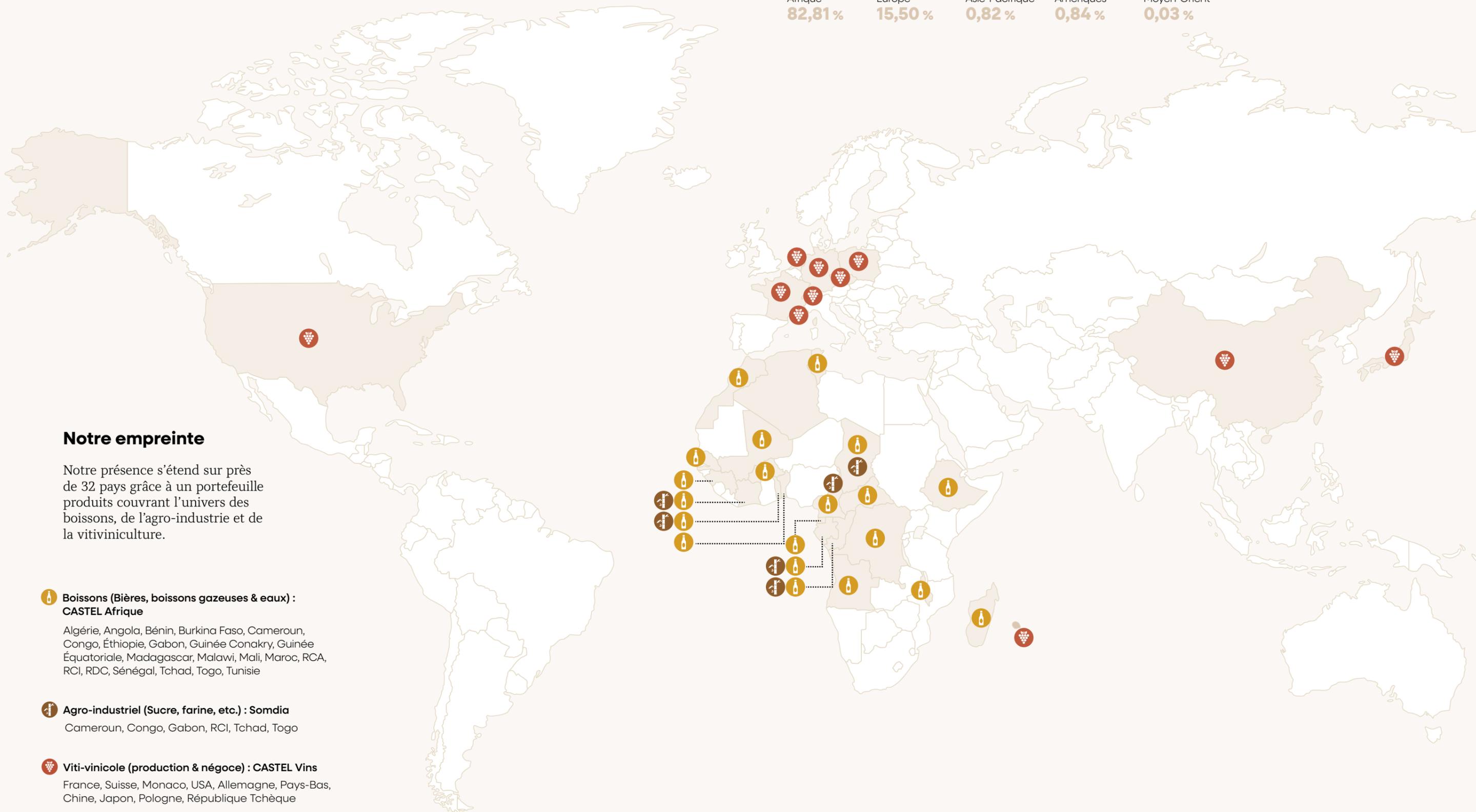
6 506



# NOS ACTIVITÉS

## CHIFFRE D'AFFAIRES

| Afrique | Europe  | Asie-Pacifique | Amériques | Moyen-Orient |
|---------|---------|----------------|-----------|--------------|
| 82,81 % | 15,50 % | 0,82 %         | 0,84 %    | 0,03 %       |



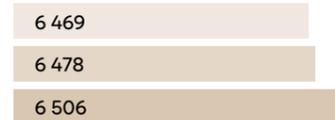
## Notre empreinte

Notre présence s'étend sur près de 32 pays grâce à un portefeuille produits couvrant l'univers des boissons, de l'agro-industrie et de la vitiviniculture.

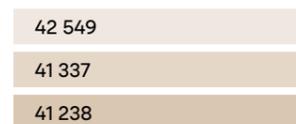
- 🍷 **Boissons (Bières, boissons gazeuses & eaux) : CASTEL Afrique**  
 Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Éthiopie, Gabon, Guinée Conakry, Guinée Équatoriale, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, RCA, RCI, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie
  
- 🍷 **Agro-industriel (Sucre, farine, etc.) : Somdia**  
 Cameroun, Congo, Gabon, RCI, Tchad, Togo
  
- 🍷 **Viti-vinicole (production & négoce) : CASTEL Vins**  
 France, Suisse, Monaco, USA, Allemagne, Pays-Bas, Chine, Japon, Pologne, République Tchèque



**Chiffre d'affaires total (M€):**

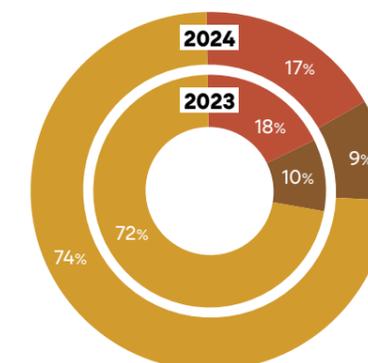


**Salariés (headcount)**



● 2022 ● 2023 ● 2024

**Chiffre d'affaires par pôle (%):**



● CASTEL Afrique  
● Somdia  
● CASTEL Vins

**BOISSONS**  
CASTEL AFRIQUE

|      | Volume (Khls) | Chiffre d'affaires (M€) |
|------|---------------|-------------------------|
| 2022 | 72 933        | 4 784,5                 |
| 2023 | 70 867        | 4 700,8                 |
| 2024 | 72 130        | 4 814,5                 |

**AGRO-INDUSTRIEL**  
SOMDIA

|      | Volume (Kt) | Chiffre d'affaires (M€) |
|------|-------------|-------------------------|
| 2022 | 677         | 583,1                   |
| 2023 | 855         | 627,8                   |
| 2024 | 815         | 578,7                   |

**VITI-VINICOLE**  
CASTEL VINS

|      | Volume (Khls) | Chiffre d'affaires (M€) |
|------|---------------|-------------------------|
| 2022 | 3 090         | 1 101,7                 |
| 2023 | 2 945         | 1 149,4                 |
| 2024 | 2 733         | 1 113,0                 |

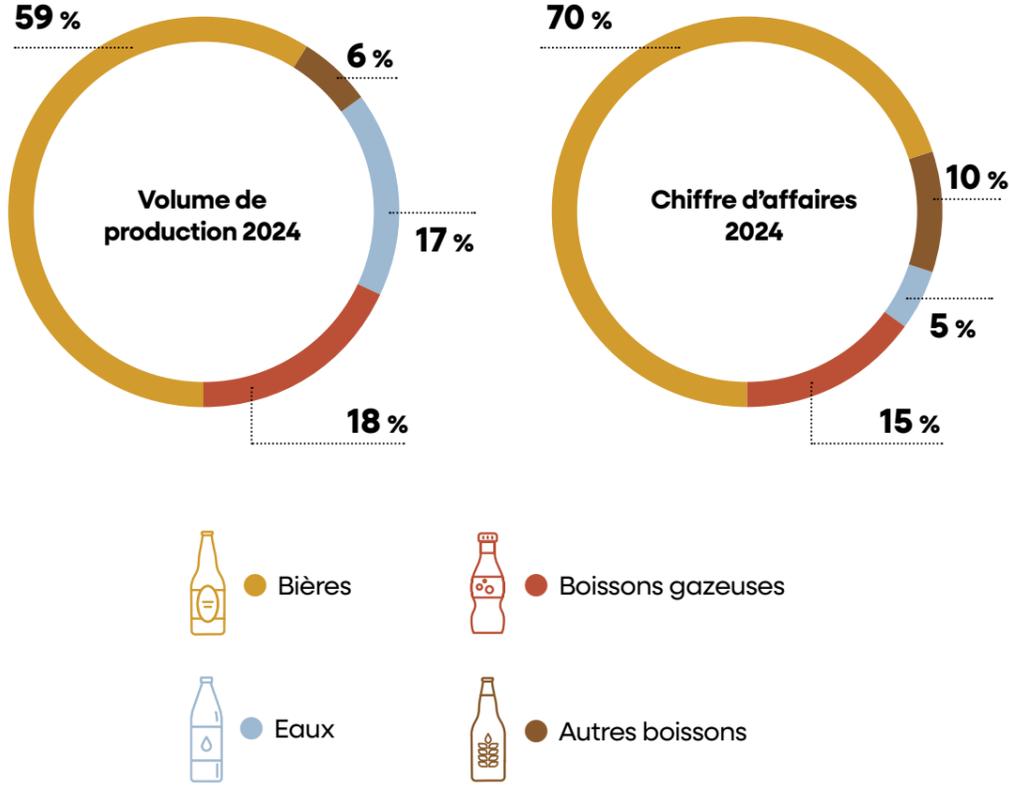


**La filière des boissons : bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)**

CASTEL Afrique produit et commercialise bières, alcool-mix, vins, spiritueux, boissons gazeuses, eaux et autres boissons non alcoolisées.

Ces dernières années, CASTEL Afrique a su faire face aux difficultés rencontrées telles que la crise sanitaire, l'inflation généralisée, un environnement politique et sécuritaire souvent instable, et une concurrence agressive.

La croissance de CASTEL Afrique repose sur la qualité constante de ses produits, reconnue par les consommateurs, le dynamisme commercial et marketing avec des lancements de nouveaux produits, un juste prix et un réseau de distribution solide qui permet d'assurer une bonne disponibilité des produits.



**Bières**

**Matières premières**

L'orge est prédominant dans la fabrication de nos bières. Certaines filiales achètent directement le malt prêt à l'emploi.



La bière se compose de 80 à 90 % d'eau. La teneur en sel minéraux et le pH acide de l'eau diffèrent selon les régions et influent sur les saveurs et la couleur de la bière.

EAU

**Maltage**

L'orge est transformée en malt (orge germé) par un processus d'humidification et de chauffe qui vont permettre la germination. Le malt, riz ou maïs sont ensuite concassés.



**Brassage**

Ces céréales concassées sont ensuite mélangées à de l'eau, puis chauffées afin d'obtenir le moût. C'est à cette étape que l'on ajoute le houblon afin de donner le goût et l'amertume à la bière finale.



La drêche, principal résidu de production, est utilisée pour l'alimentation animale.

**Fermentation**

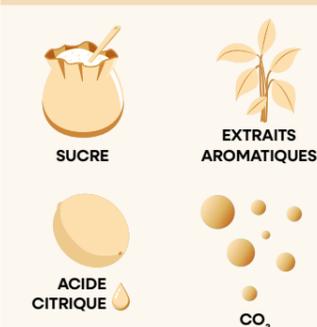
Lorsque le moût est refroidi, on y ajoute les levures. Au contact du moût sucré, elles vont se reproduire et transformer les sucres fermentescibles en alcool. La bière ainsi obtenue sera ensuite filtrée.



Des eaux usées résultent des processus de filtration, pasteurisation, lavages de bouteilles, etc

**Boissons gazeuses**

**Matières premières**



L'eau peut constituer jusqu'à 92%-94% des boissons gazeuses

EAU

**Dissolution**

L'eau chauffée est mélangée au sucre afin de le dissoudre et d'en faire du sirop simple qui sera ensuite filtré.



**Mélange**

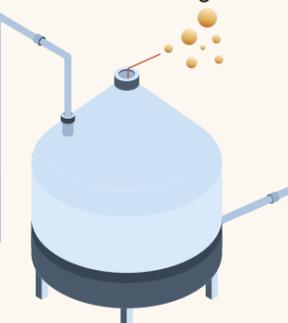
On ajoute l'extrait aromatique et certains additifs (principalement l'acide citrique pour ajuster l'acidité) afin d'obtenir un sirop aromatisé.



Impuretés issues de la filtration et du tamisage des extraits.

**Carbonatation**

Ce sirop est dilué et mélangé avec du dioxyde de carbone pour obtenir la boisson gazeuse.



**Eau de source**

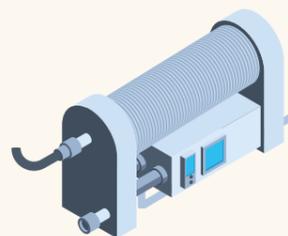
**Matières premières**



EAU DE NAPPE PHRÉATIQUE

**Captage**

Les eaux sont pompées et subissent un premier traitement pour éliminer les principaux résidus, variant en fonction de leur provenance (nappes).



**Floculation**

Les eaux sont ensuite débarrassées de leurs résidus les plus fins grâce à l'étape de floculation.



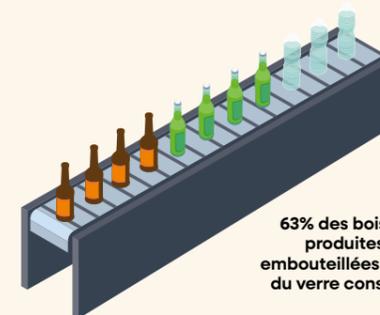
**Filtration & désinfection**

Les eaux sont filtrées grâce à une filtration sur sable, puis désinfectées à l'ozone. En fonction de la qualité de l'eau, une filtration supplémentaire sur charbon actif peut être nécessaire.



**Embouteillage**

Nos boissons sont embouteillées avec du verre, du PET, ou du métal. Équipé de 3 verreries, le Groupe encourage l'usage du verre consigné.



63% des boissons produites sont embouteillées dans du verre consigné.

**Distribution**

Les distributeurs et grossistes, représentant nos principaux clients, mettent à disposition nos produits sur le marché. Nous livrons ponctuellement certains points de consommation directement.



**Retail & consommation**

Nos boissons sont consommées principalement dans les bars et lieux de restauration traditionnels. Viennent ensuite les établissements CHR (Café Hôtel Restaurant), boutiques, épicerie puis GMS (Grande Moyenne Surface).



**61 marques de bières**

Produites localement, la plupart sont des marques locales, brassées à partir de matières premières issues de l'agriculture de proximité lorsque celles-ci sont disponibles, d'autres sont commercialisées dans plusieurs pays d'Afrique (33 EXPORT, BEAUFORT LAGER, CASTEL BEER, DOPPEL MUNICH, etc.) et quelques-unes sont sous licence de partenaires internationaux comme MUTZIG, GUINNESS, BECK'S, etc. Au-delà de la notoriété de ces marques et de leur ancrage territorial, il s'agit d'un effort continu afin de garantir aux consommateurs un goût et une qualité qui correspondent à leurs attentes.

45 marques locales

7 marques panafricaines

9 marques sous licence de tiers

**19 marques de boissons gazeuses**

Certaines marques sont locales comme BOGA Tunisie ou LA GAZELLE Sénégal, d'autres sont panafricaines et commercialisées dans plusieurs pays comme TOP, YOUKI, DJINO, et plus récemment WORLD COLA et YOUZOU.

6

marques locales

5

marques panafricaines

2

marques de boissons énergisantes

6

marques sous licence de tiers

**19 marques d'eaux**

La majorité des eaux produites sont des marques locales, quatre marques sont panafricaines et disponibles dans plus d'un pays comme EAU VITALE ou AQUABELLE.

14 marques locales

4 marques panafricaines

1 marques sous licence de tiers

**24 marques d'autres boissons**

Certaines filiales produisent également des cocktails alcoolisés (4 marques d'alcoolmix dont deux licences tiers), du vin, des spiritueux, des jus plats et des boissons maltées sans alcool. Booster propose une sélection d'alcoolmix inspirés de célèbres cocktails, tandis que Racines est une boisson alcoolisée élaborée à partir d'arômes naturels de plantes et de racines africaines.

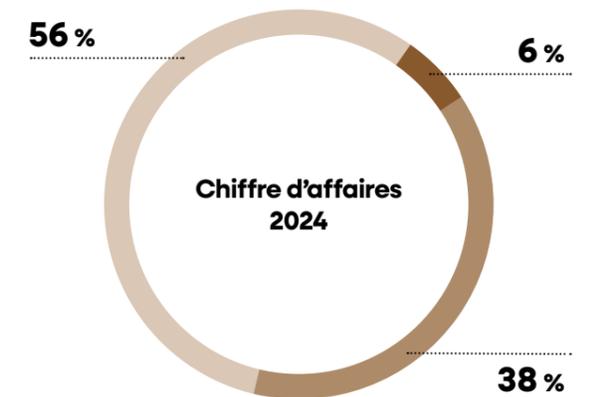
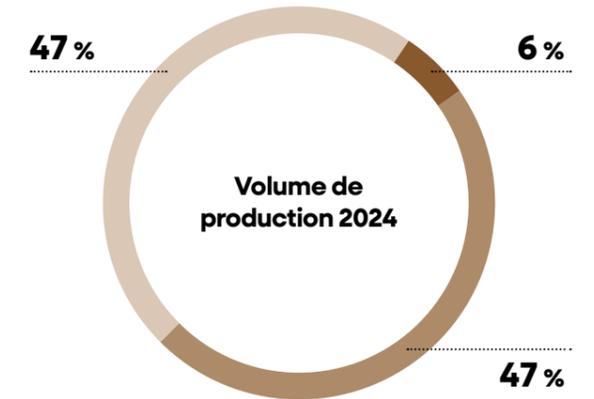




### La filière agro-alimentaire : sucre, farine (Somdia)

Le Groupe Somdia développe ses activités agroalimentaires — sucre, céréales, aviculture et alimentation animale — au service des marchés locaux situés au sein de zones régionales intégrées telles que la CEMAC et l'UEMOA. Cette stratégie repose sur la valorisation des ressources locales, tant en interne, à tous les niveaux de ses métiers, qu'en externe, notamment à travers un actionnariat local incluant l'État.

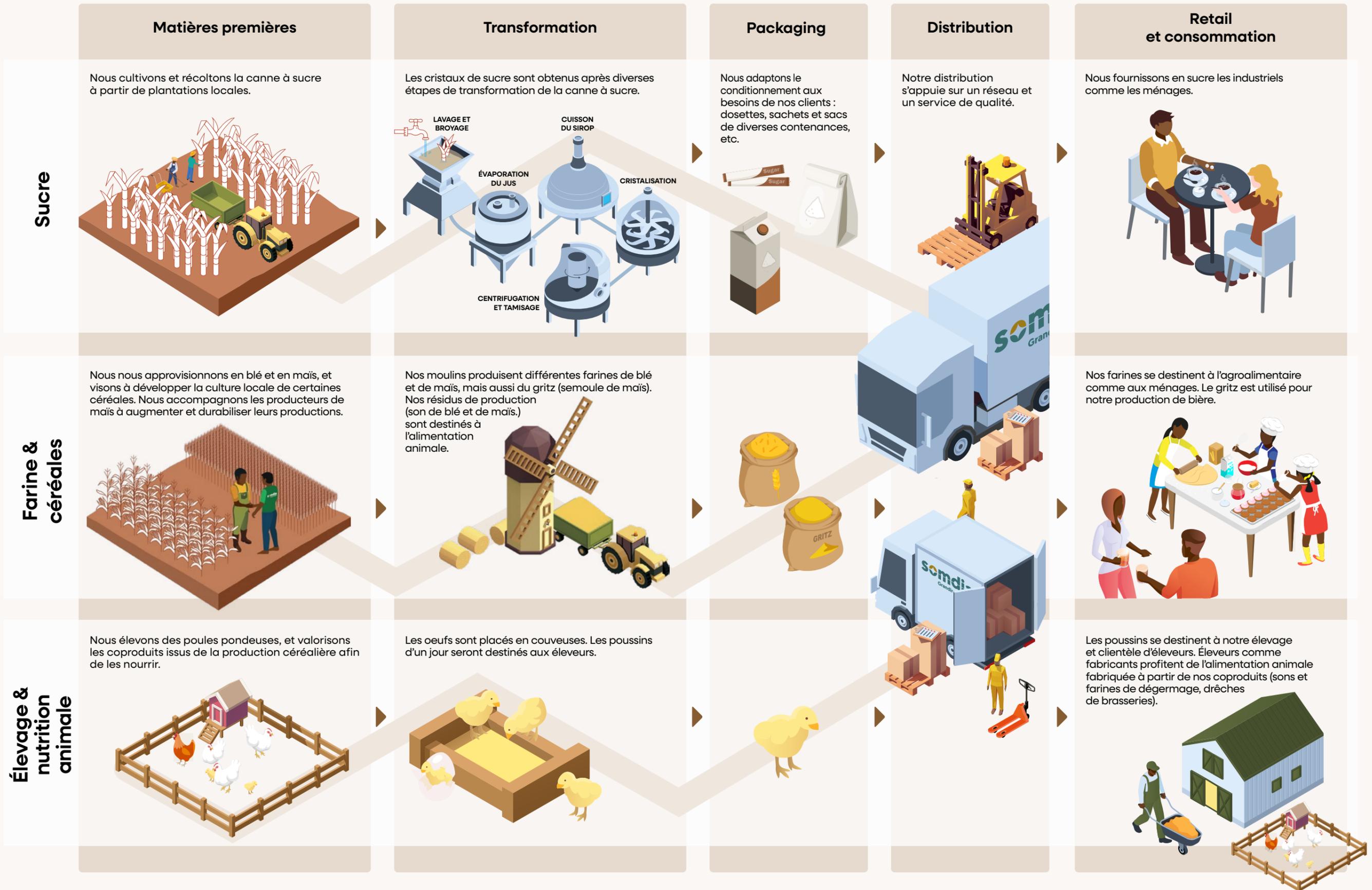
● Sucre ● Farine et céréales ● Nutrition animale & élevage



  
3,6  
millions de  
poussins vendus

  
31  
millions d'œufs  
vendus

# Somdia





### Le sucre

L'expertise de Somdia dans le domaine agricole est centrée sur la culture pluriannuelle de la canne à sucre. Le pôle produit et distribue différents types de sucre en Afrique, à destination du grand public et de clients industriels. Tous les sucres sont d'origine 100 % sucre de canne.

La canne à sucre passe les étapes de lavage, broyage pour extraire le jus, purification, et évaporation pour obtenir le sirop. Une fois cuit, ce dernier va se cristalliser au contact de cristaux de sucre ajoutés. La centrifugation et le tamisage vont ensuite permettre de séparer les cristaux de sucre.

La culture de la canne à sucre permet une valorisation des ressources naturelles (coproduits agroalimentaires : bagasse, mélasse, écumes, résidus végétaux), ainsi que des ressources territoriales locales (hydrocarbures, chaux, bois, sable, gravier, latérite, réservoir d'emplois, sous-traitance de chantiers).

6

sucreries

4

pays : Tchad, Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo

1

marque panafricaine de sucre : Princesse Tatie



### La farine et les céréales

Les moulins transforment et commercialisent une large gamme de farines de blé adaptées aux usages locaux variés : boulangères, beignets, viennoiseries, ménagères ou mixtes. Au-delà de l'exigence portée à la qualité de ses produits, Somdia s'engage à créer des relations à forte valeur ajoutée avec ses clients et partenaires commerciaux. Cet engagement se traduit par un accompagnement en proposant des formations et un support technique spécialisé dans des domaines clés tels que la boulangerie, la pâtisserie, la fabrication de beignets, le snacking.

Somdia développe plusieurs projets autour du maïs, partant des constats suivants : une volonté des pays de diversifier leur agriculture et leur économie pour renforcer la sécurité alimentaire, une production locale de céréales à valoriser, la dépendance des industries locales aux matières premières importées et des marchés en plein développement.

Grâce à sa présence locale et son expertise agricole, Somdia entend accompagner la structuration de la filière en consolidant l'offre et la demande. Outre les produits issus de la maïserie, Somdia s'est engagé à accompagner techniquement ses producteurs locaux et ses clients ayant besoin d'améliorer leurs performances, comme les éleveurs.

4

moulins dédiés à la production de farine de blé et 1 maïserie

4

pays : Cameroun, Gabon, Togo, Congo

2

marques panafricaines de farine de blé et de maïs : Ma Copine et Maïsango

Environ

13

marques locales (Asso, Boulangère, Titre, Duo, Maman Beignets, Meunière, La Française, l'Anglaise, Farine beignets, Africa Tennis, Gato, Fleurine, Yana, etc.)



### La nutrition animale et élevage

Parce qu'elle valorise les coproduits issus de ses industries agro-alimentaires (meunerie, maïserie, brasseries, etc.), l'activité alimentation animale constitue un axe de diversification stratégique d'avenir. Afin de renforcer son expertise dans ce domaine, Somdia collabore avec des partenaires techniques tels que Mixscience.

Il s'agit de mettre à disposition des éleveurs et des fabricants locaux d'aliments deux types de produits finis : les aliments complets et les aliments concentrés composés essentiellement de matières premières locales. Cet objectif se traduit par l'utilisation de nos coproduits : son et remoulage de blé pour les meuneries, farine de dégermage pour les maïseries et drêches de brasseries. En novembre 2024, Somdia franchit une nouvelle étape avec le lancement de Prosper, sa nouvelle marque d'alimentation animale, affirmant ainsi son engagement en faveur de la souveraineté alimentaire du continent africain.

Somdia possède aussi une activité d'élevage, et produit des poussins d'un jour pour les besoins à la fois de son élevage de poules pondeuses et de ceux de ses nombreux clients éleveurs.

En complément, Somdia propose au Gabon, au Cameroun et au Congo des poussins destinés à l'élevage pour la Volaille Chair, répondant ainsi à la demande des productions avicoles nationales.

Un service d'accompagnement ainsi que des prestations de conseil et de suivi personnalisés sont proposés aux éleveurs ayant pour objectif de se positionner comme des acteurs majeurs du développement des filières élevage des différents pays dans lesquels Somdia est implanté.

3

unités d'alimentation animale

3

couvoirs et 2 fermes

3

pays : Congo, Gabon, Cameroun

Plus d'informations sur : <https://groupe-somdia.com/>

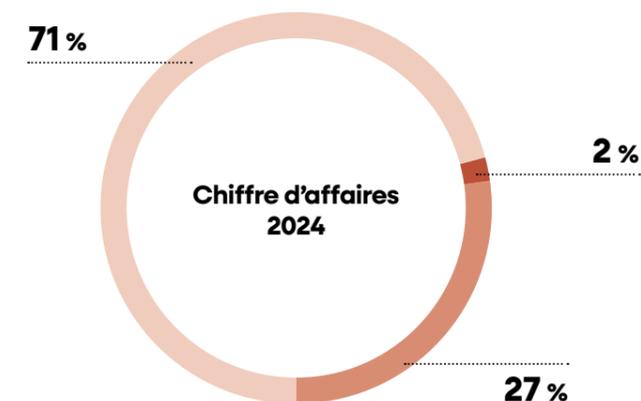
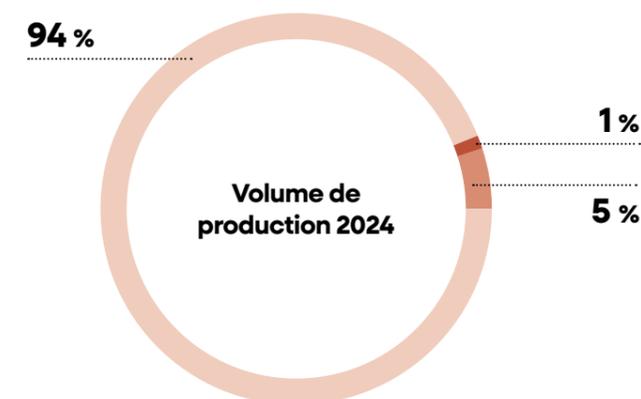


### La filière viti-vinicole : production & négoce vins (CASTEL Vins)

Depuis plus d'un demi-siècle, la qualité des produits proposés et la satisfaction des consommateurs sont des valeurs prioritaires de CASTEL Vins. Ces valeurs unifiantes constituent la clé de la réussite, dont la pérennité est assurée par la volonté d'un développement durable et responsable.

Il s'agit avant tout de l'histoire d'une famille de 3 générations ayant pour mission de rendre le vin accessible à tous par une offre qui répond à toutes les exigences des consommateurs. Transmettre le plaisir et l'émotion du vin français aux consommateurs du monde entier est le fil conducteur de la démarche du Groupe.

● Négociants ● Commerçants (cavistes & e-commerce) ● Vignerons



## CASTEL Vins

### Vignerons Producteurs

#### Matières premières

Le raisin est essentiel à la qualité de nos vins, il est cultivé dans nos vignobles et vendangé à maturité. Une fois cueilli, le raisin éraflé est envoyé au pressoir.



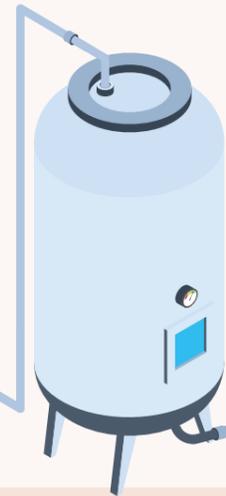
#### Pressurage

Le pressurage est une étape déterminante du processus de vinification : elle consiste à presser les raisins afin d'en extraire tout le jus.



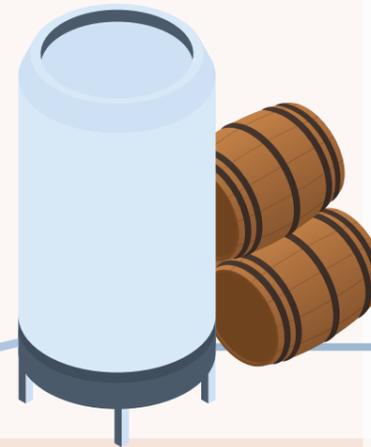
#### Fermentation

Les sucres contenus dans le moût se transforment en alcool, notamment sous l'action des levures fermentaires.



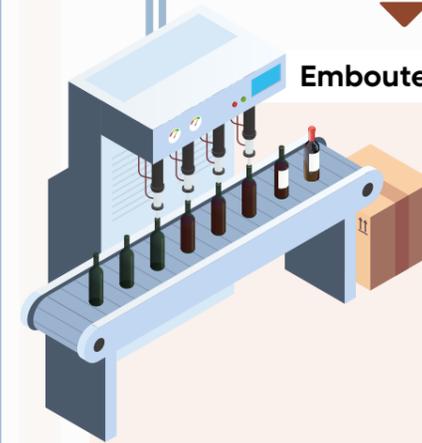
#### Élevage

Cette étape finale de la vinification, réalisée en cuves ou en fûts, vient renforcer la richesse aromatique du vin.



#### Embouteillage

Le vin produit par nos vignes est embouteillé au sein de nos châteaux. Le vin de négoce, tranquille ou effervescent ainsi que les boissons à base de vins sont conditionnés dans nos centres dédiés, en bouteille en verre, bouteilles en PET, Bag-In-Box®, etc.



#### Distribution

La distribution est externalisée, selon des circuits de distribution en France et à l'export.



#### Retail & Consommation

Nos clients principaux sont la grande distribution, la restauration et les grossistes. Nos caves et notre activité de caviste proposent aussi des produits supplémentaires. Nous vendons aussi en ligne.



### Négociants Assembleurs & Conditionneurs

#### Matières premières

Nous sélectionnons et achetons du vin, ou du raisin qui sera vinifié par nos soins, auprès de viticulteurs et de caves.



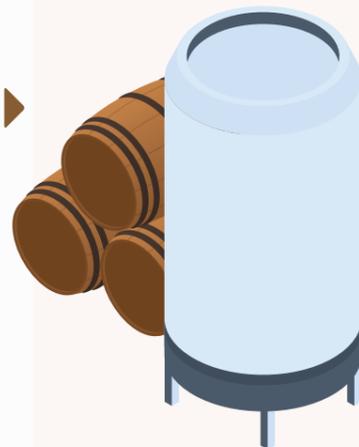
#### Transport

Nous transportons le vin vers nos installations pour l'élevage, l'assemblage et le conditionnement.



#### Élevage

Certains vins sont élevés en cuves ou en fûts pour renforcer leur richesse aromatique.



#### Assemblage

Les cépages/cuvées sont assemblés, permettant d'obtenir des vins harmonieux et fidèles à la signature des marques et appellations auxquelles ils appartiennent.





### Les vignerons

Spécialiste du vignoble bordelais depuis ses origines, CASTEL Vins cultive son savoir-faire de vignerons et dispose d'une expertise unique des vignobles français avec une collection de 13 propriétés en France, situées au cœur du bordelais et en Muscadet dans la Loire.

Le savoir-faire dans le travail de la vigne se perpétue ainsi en offrant des vins rouges ou blancs se distinguant dans chacune de ces propriétés pour leurs caractères, leurs originalités et leurs qualités avec l'ambition de sublimer le fruit de leur terroir, mais aussi la volonté de respecter et protéger ce patrimoine.

# 13

châteaux et domaines au cœur du bordelais et de la Loire.



### Les négociants

Un métier qui contribue au rayonnement des vins français à travers le monde. Il est assuré par nos 11 centres d'assemblage et de conditionnement, situés en France et nos 6 maisons de vins et nos sociétés commerciales indépendantes et complémentaires. Au fil des années, le Groupe a réussi à associer son savoir-faire de négociant à celui de ces différentes maisons historiques en vins français. Elles offrent aux réseaux de distribution français et internationaux un assortiment représentatif de tous les terroirs.

# 11

centres d'assemblage et de conditionnement, situés en France

# 69%

du vin conditionné est d'origine France



### Les commerçants (cavistes et e-commerce)

Les enseignes de cavistes NICOLAS (516 magasins, 68 magasins franchisés dont CraftBeers & Cie), LA CLE DES CHATEAUX (caviste en Afrique), VINATIS (leader de la vente de vin en ligne en France), partagent la même mission : faciliter la découverte du vin qui convient le mieux au consommateur.

Véritables professionnels, connaissant parfaitement leurs produits et les mets avec lesquels ils s'accordent le mieux, ces réseaux ont pour mission de faire découvrir et apprécier un maximum de vins français en guidant au mieux les clients dans leurs choix. L'activité de distribution spécialisée permet également au Groupe de développer toute une palette de services autour du vin, pour offrir à tout un chacun la possibilité de parfaire sa culture.

Les principales marques de la filière : Roche Mazet, Ormes de Cambras, Listel, Vieux Papes, Villageoise, Baron de Lestac, Cambras, Very, Maison Castel, Plessis Duval, Kriter, Villa Veroni, Barton & Guestier, Veuve du Vernay, Beauvillon, Montmirel, Lichette, Les Calandières, Patriarche, Saint-Sagnol.

Plus d'informations sur <https://www.vins-castel.wine/>



# NOTRE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Évoluant dans des contextes à la fois urbains et ruraux, les filiales de la Société interagissent avec un panel très large de parties prenantes et la pérennité de leurs activités est directement liée à la qualité des relations entretenues avec les parties internes et externes de l'entreprise.

Si les parties prenantes internes (Direction, Collaborateurs, Partenaires sociaux, CHSCT ou équivalent, etc.) sont amenées à communiquer fréquemment, les relations avec les autres parties de l'écosystème de l'entreprise peuvent varier selon les modalités de dialogue définies par chaque pôle d'activité et chaque entité. Le résultat des échanges vient renforcer la légitimité des actions menées et leur pertinence.



## Nos principales parties prenantes

| Parties prenantes   | Méthodes de collaboration   | Principaux sujets & attentes  |
|---|---|---|
| <br><b>Employés</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Newsletter, email, affichage, etc.</li> <li>Evènements du personnel, rencontres thématiques, réunions et séminaires</li> <li>Enquête de satisfaction</li> <li>Formations &amp; entretien d'évaluation de la performance</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement professionnel</li> <li>Sécurité au travail</li> <li>Bien-être au travail</li> <li>Egalité des chances</li> <li>Rémunération et avantages</li> </ul>  |
| <br><b>Syndicats</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dialogue via les organismes de représentation du personnel, réunions &amp; formations</li> <li>Enquête et/ou questionnaire</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sécurité et bien-être au travail</li> <li>Rémunération et avantages</li> <li>Développement professionnel et égalité des chances</li> <li>Communication efficiente et ouverte aux échanges</li> </ul>   |
| <br><b>Collaborateurs intérimaires et saisonniers</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres ponctuelles via des initiatives liées à l'emploi (forum, etc.)</li> <li>Evènements (safety week), portes ouvertes / visite d'accueil</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Opportunités de recrutement</li> <li>Conditions de travail, sécurité &amp; précarité de l'emploi</li> </ul>  |
| <br><b>Fournisseurs &amp; partenaires</b>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions fournisseurs</li> <li>Communication des standards (ex : Code de bonne conduite, procédure achats), contrats &amp; cahier des charges</li> <li>Evaluation et suivi des fournisseurs</li> <li>Application digitale</li> <li>Programme de soutien à l'entrepreneuriat</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Continuité d'activités et visibilité sur les besoins</li> <li>Pratiques d'achats responsables &amp; respect des engagements contractuels</li> <li>Sécurité au travail</li> <li>Accompagnement dans l'amélioration des pratiques, le développement des compétences et l'innovation</li> </ul> |
| <br><b>Clients, grossistes, distributeurs &amp; vendeurs</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire de satisfaction</li> <li>Service client, réunions</li> <li>Réseaux sociaux, site internet</li> <li>Applications digitales</li> <li>Sensibilisation &amp; formations</li> <li>Portes ouvertes, visites, salons</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Disponibilité et prix du produit</li> <li>Qualité &amp; sécurité produit</li> <li>Innovation &amp; durabilité</li> <li>Accompagnement à la professionnalisation, proximité et délais de paiement adaptés</li> <li>Fiabilité des équipements de transports</li> </ul>                         |
| <br><b>Consommateurs</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Questionnaire de satisfaction, études consommateurs</li> <li>Service consommateurs/clients</li> <li>Médias, réseaux sociaux, site internet, campagnes publicitaires &amp; sensibilisation</li> <li>Etiquetage des produits</li> <li>Evènements, portes ouvertes</li> </ul>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Qualité &amp; conformité du produit</li> <li>Disponibilité et prix du produit</li> <li>Ethique de la marque</li> <li>Marketing responsable et transparence de l'information</li> </ul>   |

| Parties prenantes   | Méthodes de collaboration   | Principaux sujets & attentes  |
|---|---|---|
| <br><b>Associations professionnelles</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Sièges dans certaines associations</li> <li>Participation aux groupes de travail</li> <li>Membres fondateurs</li> <li>Evènements, séminaires, etc.</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution réglementaire</li> <li>Durabilité des activités</li> <li>Développement professionnel et économique</li> </ul>  |
| <br><b>Communautés riveraines</b>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes de donations et sponsoring</li> <li>Rencontres avec nos sites de productions, portes ouvertes, tables rondes, etc. et réponse aux sollicitations</li> <li>Instances de dialogue sociétal</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Respect de l'environnement et des ressources</li> <li>Création d'emplois directs et indirects</li> <li>Participation au développement local (éducation, santé, etc.)</li> <li>Respect des Droits de l'Homme</li> </ul> |
| <br><b>Associations et ONG</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes de donations et sponsoring</li> <li>Participation à certains forums et programmes externes thématiques</li> <li>Portes ouvertes de nos sites</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien aux projets sociaux et environnementaux</li> <li>Développement de l'écosystème local, création d'emploi direct et indirect et montée en compétences</li> <li>Respect des Droits de l'Homme</li> </ul>          |
| <br><b>Médias et réseaux sociaux</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres ponctuelles</li> <li>Portes ouvertes/visites d'usines</li> <li>Communication Digitale</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Transparence et accès à l'information environnementale, sociale et gouvernance du Groupe DF Holding</li> </ul>   |
| <br><b>Administrations, autorités publiques et collectivités</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions unilatérales &amp; bilatérales, courriers &amp; emails</li> <li>Collaboration &amp; partenariats</li> <li>Tables rondes et groupes de travail</li> <li>Visites de sites</li> </ul>                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Conformité &amp; évolution réglementaire</li> <li>Contribution économique</li> <li>Durabilité de l'entreprise</li> <li>Sécurité routière et prévention des comportements excessifs liés à l'alcool</li> </ul>          |

Chaque pôle d'activité a mis en œuvre des politiques et procédures pour structurer et développer le dialogue avec ses parties prenantes. Toutes les parties prenantes internes comme externes ont accès à la plateforme de signalements en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com/login>), accompagnée d'une procédure de gestion des signalements applicable aux trois pôles d'activités.

# NOTRE GOUVERNANCE

Les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont intégrés dans notre structure de gouvernance, à différents niveaux.



Le Conseil d'Administration, en tant qu'organe décisionnel ultime de l'entreprise, est responsable de la surveillance des impacts, risques, opportunités et engagements RSE, et approuve la stratégie.

Le Comité de direction est responsable de l'exécution de la stratégie de l'entreprise, impulsée par le Conseil d'Administration. Le Comité de direction délègue l'exécution de la stratégie RSE au Comité RSE de DF Holding. Le Comité de direction est tenu informé de la progression RSE par l'intermédiaire de son président, qui est aussi président du Comité RSE de DF Holding.

Le Comité s'est réuni deux fois en 2024. Le Comité est composé d'un représentant par pôle d'activité et de la Direction RSE de DF Holding ; le Comité pouvant convier d'autres membres de la direction de l'entreprise ou toute autre personne pertinente, appartenant ou non à l'entreprise. Son président et ses membres sont désignés par le Conseil d'Administration, sur proposition du président du Comité. Le président du Comité est le Directeur Général de DF Holding Grégory Clerc.

Le Comité RSE de DF Holding est en charge des missions suivantes :

- S'assurer du bon niveau d'engagement des sociétés membres du Groupe en matière RSE ;
- Superviser la mise en oeuvre des engagements RSE et la bonne gestion des impacts, risques et opportunités, y compris ceux liés au changement climatique ;

- Veiller à la mise en oeuvre de la diligence raisonnable ainsi que des résultats et de l'efficacité des politiques, actions, métriques et objectifs de progrès adoptés ;
- Examiner les plans d'action du management ;
- Informer, présenter les résultats, formuler tout avis ou recommandation et assister le Conseil d'Administration dans le suivi des sujets RSE. En tant que membre du Conseil d'administration, le président du Comité RSE en informe ses membres.

Le Comité RSE de DF Holding délègue au COFO (Comité Fonctionnel) la coordination opérationnelle inter-pôles. Le COFO est composé d'au moins un représentant par pôle d'activité et de la Direction RSE de DF Holding. Son président est le Directeur RSE de DF Holding. Le Comité permet de coordonner la mise en oeuvre des engagements RSE au sein des trois pôles d'activité.

Chaque pôle d'activité possède son Comité/COMEX RSE en charge de définir et d'orienter les engagements RSE en fonction de leurs spécificités. Chaque Comité/COMEX RSE est composé des Directions générales et principales fonctions (Qualité, Finance, Direction industriel, Environnement, Ressources humaines, etc.). Il s'appuie sur les Comités RSE/CODIRs au niveau pays pour mettre en oeuvre et suivre le déploiement des engagements RSE au sein des différentes filiales et sites de production. Ces comités sont présidés par les Directeurs Généraux de chaque pays et s'appuie sur des référents RSE pour déployer les plans d'actions.

# NOS PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Nous avons initié en 2024 une analyse de double matérialité d'après les principes de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cette première analyse sera complétée et finalisée en 2025 au regard des éventuelles évolutions réglementaires et des recommandations d'amélioration des entreprises déjà soumises au premier exercice. Elle vient préciser la cartographie des risques existantes et présentée ci-après.

Cette cartographie est issue des précédents exercices d'identification et d'évaluation des risques extra-financiers menés par nos trois pôles d'activité ces dernières années. La construction de cette cartographie s'appuie sur une analyse documentaire interne (communications et questionnaires, audits, études d'impacts sociaux et environnementaux), externe (publications sectorielles, politiques des organisations interprofessionnelles viticoles, presse) et sur des référentiels internationaux (Global Reporting Initiative, ISO 26000).

Pour CASTEL Vins, le COMEX RSE, assisté des CODIR RSE, a conservé les thématiques des enjeux et des risques établis par l'analyse de matérialité de 2019. Ces enjeux et risques inhérents à la filière viti-vinicole sont hiérarchisés selon leur niveau d'impact sur la performance de l'entreprise et l'évolution de cet impact à l'horizon 2024.

Des séminaires de présentation des principes de l'évaluation de la cartographie des risques, des consultations des collaborateurs et des

représentants du personnel ont permis aux filiales agroalimentaires de Somdia de positionner chaque risque préalablement défini dans une matrice. Celle-ci prend en compte la probabilité d'occurrence et la sévérité de l'impact afin de définir un niveau de risque, sur une échelle allant de faible à extrême. Cet exercice a permis d'obtenir une matrice des principaux risques bruts présentée en Comité de Direction hiérarchisant ainsi les priorités d'anticipation, d'évitement ou de réduction les plus pertinentes.

CASTEL Afrique a également réalisé en 2022 une cartographie des risques. Les enjeux de la RSE, les obligations légales et les objectifs de l'évaluation de la cartographie des risques avaient été présentés aux participants. Ensuite, des entretiens individuels avaient été menés par les référents RSE auprès de la Direction Générale, les responsables ou les équipes des principaux départements et les représentants du personnel. Ces consultations s'étaient appuyées sur les notations faites en amont de la criticité (gravité et probabilité) et de la maîtrise des risques nets en matière de droits humains et libertés, de santé et sécurité au travail et d'environnement. La criticité, pondérée par le niveau de maîtrise de l'entreprise, avait permis d'obtenir le risque net encouru. Enfin, une présentation des résultats consolidés avait précédé une dernière réunion de validation de la cartographie par le Comité de Direction de la filiale et avait marqué le lancement des plans d'actions locaux dont le référent RSE assure le suivi.

## Nos principaux risques extra-financiers

**Gestion des énergies et changement climatique** : risque d'un bilan énergétique défavorable et d'actions insuffisantes pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique



**Gestion de l'eau et traitement des eaux usées** : risques de prélèvements importants de la ressource en eau et de pollutions dues aux effluents non traités



**Gestion des déchets et écoconception** : risques de pollutions de l'environnement et de nuisance pour la biodiversité liés à une mauvaise maîtrise de la fin de vie de nos emballages



**Agriculture** : risques de pollutions et d'appauvrissement des sols



**Préservation de la biodiversité** : risque de surexploitation des ressources menant à des pertes de la diversité biologique



**Santé et sécurité au travail** : risques d'accidents du travail sur site ou sur route et de maladies professionnelles



**Formations professionnelles et attractivité des métiers** : risque de ne pas satisfaire les attentes des collaborateurs en matière de montée en compétences et risque d'une perte d'attractivité des emplois



**Autres risques liés aux relations et conditions du travail** : risque d'une mauvaise écoute des collaborateurs pouvant nuire aux conditions de travail (dialogue social, discriminations, politique salariale, durée du travail, harcèlement, protection sociale, égalité de traitement)



**Dialogue avec les parties prenantes** : risques de méconnaissance et de malentendus des attentes des parties prenantes externes



**Ancrage auprès des communautés locales** : risque d'inadéquation des actions de mécénat et de solidarité avec les attentes des parties prenantes



**Qualité des produits** : risque de défaillance dans la qualité des produits et de ne pas répondre aux attentes des consommateurs



**Consommation responsable** : risque de manque de prévention sur les conséquences d'une consommation abusive de produits alcoolisés et sucrés



 **Filières vitivinicoles (CASTEL Vins)**

 **Agro-alimentaire (Somdia)**

 **Boissons (CASTEL Afrique)**

 **Périmètre total**

La description de ces risques est détaillée aux chapitres suivants, suivie des politiques, dispositifs ou actions qui y répondent et d'indicateurs permettant la mesure de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour la maîtrise de ces risques.

Chacun des trois pôles d'activités (CASTEL Afrique, CASTEL Vins et Somdia) applique une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) adapté à ses risques, inspirée des lignes directrices de la norme ISO 26000, et supervisée par leurs Comités RSE respectifs.



# INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

# CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Description des risques identifiés

Au sein de la Société DF HOLDING, les sites de production agricole et industrielle ont des besoins en énergie afin d'alimenter les installations et d'assurer leurs missions. Ces consommations énergétiques (électricité, gasoil, gaz naturel, GPL, fioul) sont des variables suivies de près d'autant plus qu'elles déterminent le bilan carbone (scopes 1 & 2), c'est-à-dire les gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère dans le cadre des process de production.

Les enjeux de gestion de l'énergie associent donc à la fois un risque de pénurie de ressources, finies et épuisables, et un risque d'aggravement du dérèglement climatique compte tenu du potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre, le tout dans un contexte géopolitique parfois fragile et incertain. Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergies propres et renouvelables sont ainsi encouragées.

La productivité agricole diminue en effet sous les effets du changement climatique : fluctuations hydrologiques, sécheresses, inondations, cyclones. Le stress hydrique est aussi un risque majeur pour le processus de fabrication de nos boissons, dont la composante eau est significative.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au coeur de sa politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, la gestion de l'énergie est un axe majeur de l'engagement de CASTEL Afrique et de ses filiales pour la préservation de l'environnement. Afin de faciliter cette démarche, 50 sites disposent d'un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001.



50  
sites certifiés  
ISO 14001  
en 2024

2023 2025  
24 50

Soucieuses de l'impact environnemental de ses activités, et au-delà des certifications, l'ensemble des équipes de CASTEL Afrique (management, production, exploitation, techniques, maintenance, etc.) sont mobilisées au quotidien afin d'assurer une gestion des équipements la plus efficace possible. L'évolution des ratios des principaux postes consommateurs d'énergie (froid, air comprimé et lignes de conditionnement) est suivie de manière hebdomadaire depuis le déploiement des outils informatiques My Energy et My Performance. Ce pilotage proactif en temps réel permet de faciliter les animations hebdomadaires pour assurer l'efficacité de la production en identifiant les potentiels d'amélioration les plus prometteurs et en y répondant dans les meilleurs délais.

Afin d'approvisionner les usines en énergie renouvelable, et améliorer leur autonomie énergétique, des centrales photovoltaïques ont été installées, notamment en Tunisie. La production a ainsi augmenté de +141% en 2024 par rapport à 2023, et les capacités installées ont atteint les 7 000 kWc<sup>1</sup>.

La Tunisie possède des installations de cogénération (production simultanée d'électricité et de

récupération de chaleur, avec d'excellents rendements énergétiques). Nous sommes aussi dotés d'une installation de quadrigénération, faisant partie des centrales électriques à moteur à gaz les plus récentes. Cette dernière présente les caractéristiques d'un système de trigénération (production combinée de chaleur, d'électricité et de froid) avec en plus la récupération du dioxyde de carbone provenant des gaz de combustion du gaz naturel. Ce dioxyde de carbone est purifié et est ensuite utilisé dans les procédés industriels.

Toutes nos installations sont aussi équipées d'un système de récupération du CO<sub>2</sub> émis lors du processus de fermentation de la bière. Ce CO<sub>2</sub> est capté puis réutilisé en interne ou vendu à d'autres industries.

Nous nous engageons à améliorer l'intensité carbone des activités sur les scopes d'émissions directs (scopes 1 et 2). Concernant les émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3), CASTEL Afrique a commencé à les comptabiliser notamment sur la partie amont de ses approvisionnements. Ainsi que sur la partie aval concernant notre réseau de distribution détenu et sous-traité.

<sup>1</sup> Kilo Watt-crête (kWc) correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts, dans des conditions standards de référence ("Standard test conditions") : ensoleillement idéal, etc.



## CASTEL Afrique s'engage au développement de filières locales d'approvisionnement « local content »

En tant qu'acteur majeur du secteur brassicole en Afrique, CASTEL Afrique est engagé dans la valorisation des matières premières locales. En réduisant ses importations de matières premières, CASTEL Afrique réduit sa dépendance vis-à-vis des marchés étrangers et des fluctuations des prix internationaux. Le groupe renforce ainsi sa résilience économique et la stabilité de son approvisionnement.

De plus, CASTEL Afrique participe à la dynamisation de l'économie locale en favorisant les échanges commerciaux à l'échelle régionale et nationale. CASTEL Afrique, résolument engagé dans ses territoires, participe à la création de nouveaux emplois au sein de la filière pour répondre aux besoins de production et contribue donc à la création d'une dynamique économique régionale.

Implanté dans des territoires avec un potentiel de développement sur les volets sociaux, économiques et territoriaux, CASTEL Afrique construit des relations de confiance avec les agri-

culteurs locaux pour étudier l'accompagnement dans leurs pratiques agricoles au travers du pilotage de Somdia. CASTEL Afrique promeut l'investissement dans des associations locales qui proposent des formations et du matériel adaptés aux agriculteurs. Les pratiques agricoles durables peuvent ainsi être transmises et privilégiées ; et la qualité et la traçabilité des matières premières utilisées pour la fabrication des produits CASTEL garanties. En participant à la stimulation de la demande locale de matières premières, CASTEL Afrique contribue à encourager les agriculteurs à développer et diversifier leurs cultures pour répondre aux besoins de l'industrie brassicole et plus globalement des besoins territoriaux.

Enfin, cet approvisionnement local permet de réduire les distances de transport et permet donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du groupe.

L'approvisionnement local favorise ainsi une production de bière plus durable, ancrée dans son territoire.

## Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

L'industrie sucrière de la canne à sucre est basée sur un procédé performant générant une énergie renouvelable à partir des coproduits de la canne. La bagasse, résidu fibreux issu du broyage de la canne à sucre, est revalorisée et permet d'assurer la fourniture en énergie thermique et électrique des usines, des bureaux, des cités d'habitation et d'un certain nombre de villages et d'installations d'irrigation pendant les campagnes sucrières. Sur certains sites comme la SARIS Congo, un solde positif en fin de période de production permet de poursuivre la génération d'énergie électrique à partir de bagasse en intercampagne.

Les filiales réalisent régulièrement des investissements pour mettre en œuvre des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs sites industriels. Au cours des campagnes 2023-2024, les usines sucrières du pôle ont fonctionné en autonomie énergétique à 85,5% à partir de leur propre production énergétique, irrigation incluse. Plus de 6,15 millions de GJ ont été générés par les sucreries à partir de la biomasse, soit une augmentation de 37,9 % vis-à-vis des campagnes précédentes. Pendant ces périodes, le recours aux énergies fossiles est donc extrêmement réduit. Enfin, les entités du pôle Somdia ont consommé 19 293 m<sup>3</sup> de carburants sur la période, soit un différentiel de 5,7 % vis-à-vis de 2022/2023.

Les usines sucrières du pôle ont fonctionné en autonomie énergétique (biomasse) à **85,5 %** à partir de leur propre production énergétique, irrigation incluse.

**4 MWC** 

de capacité de production visés d'ici 2027 (représentant une économie de 2 500 tonnes de CO<sub>2</sub>) grâce aux 3 millions d'euros investis dans le champ solaire en construction en Côte d'Ivoire. Dès 2025, cette centrale solaire répondra au besoin en électricité de notre site SUCAF CI en complément de l'énergie électrique produite par la bagasse, visant à une énergie à quasi 100% renouvelable sur l'ensemble du site.



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

La partie viti-vinicole des activités de la Société s'emploie également à réduire ses impacts environnementaux liés à sa consommation d'énergie où les principales ressources utiles sont l'électricité et le gaz naturel.

Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergie renouvelable sont ainsi encouragées. Depuis 2023, la quasi-totalité des entités composant CASTEL Vins\* est en contrat électricité verte. CASTEL Vins soutient ainsi le développement des productions d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables en France. Certaines de nos maisons de vins ont d'ores et déjà leurs productions en renouvelable ou exploitent leurs toitures au profit d'une production renouvelable via des panneaux photovoltaïques (Maison Barrière, Herzberger, Castel La Réunion.)

Au-delà de l'origine de l'énergie utilisée, CASTEL Vins travaille sur son efficacité énergétique et œuvre ainsi à réduire ses consommations d'énergie.

Sur nos sites de conditionnement et de stockage et nos maisons de vins, nous œuvrons à l'efficacité énergétique à travers :

- l'étude des données par nos audits énergétiques obligatoires
- nos déclarations « décret tertiaire ». L'objectif de ce décret étant de diminuer la consommation énergétique des parcs tertiaires français d'au moins 40 % dès 2030 par rapport à une année de référence choisie (entre 2010 et 2019)
- la mise en œuvre du pilotage des consommations par de bonnes pratiques, notamment à travers les principes de l'ISO 50 001
- l'intégration de l'évaluation des impacts énergétiques lors de nos programmes de maintenance ou nos plans d'investissements annuels des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes)

Fort d'une comptabilisation carbone de plus en plus précise, CASTEL Vins va ainsi travailler en 2025 à la structuration de sa feuille de route de décarbonation dans la trajectoire carbone 1,5°C (référentiel SBTi).

\* Contrat d'électricité verte sur toutes les entités CASTEL Vins en France sauf NICOLAS et filiales/sites hors de France. Engagement fournisseur : injection de 100% du volume de notre consommation dans le réseau électrique français avec une garantie d'origine renouvelable (GO).

## Indicateurs de performance et de résultats

| Consommations énergétiques (MWH) | 2022                | 2023      | 2024                    |
|----------------------------------|---------------------|-----------|-------------------------|
| CASTEL Afrique                   | 2 132 024           | 2 988 216 | 3 506 761 <sup>1*</sup> |
| Dont verreries                   | /                   | 418 046   | 506 177                 |
| Dont production photovoltaïque   | /                   | 3 688     | 8 913                   |
| Somdia                           | 1 224 120           | 279 361   | 2 001 280 <sup>2*</sup> |
| CASTEL Vins                      | 59 840 <sup>3</sup> | 58 539    | 67 485*                 |
| Total                            | 3 415 984           | 3 326 116 | 5 575 526               |

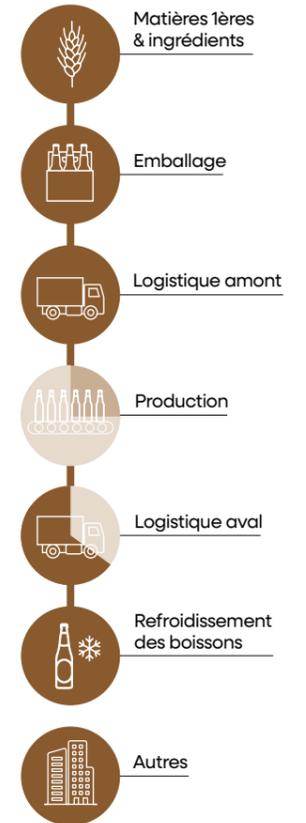
| Emissions de GES (TONNES CO <sub>2</sub> e) <sup>4</sup> | 2022               | 2023      | 2024                 |
|--|--------------------|-----------|----------------------|
| CASTEL Afrique   | 695 882            | 1 753 913 | 1 981 575            |
| Scope 1  | /                  | 918 261   | 826 129 <sup>5</sup> |
| Hors fluides frigorigènes                                | /                  | /         | 790 423*             |
| Scope 2  | /                  | 236 601   | 249 226*             |
| Scope 3  | /                  | 599 051   | 906 220              |
| Somdia   | 68 715             | 102 193   | 94 402               |
| Scope 1  | /                  | 62 764    | 58 349               |
| Hors fluides frigorigènes                                | /                  | /         | 57 763*              |
| Scope 2  | /                  | 39 429    | 36 053*              |
| CASTEL Vins  | 6 192 <sup>2</sup> | 9 020     | 419 602              |
| Scope 1  | /                  | 7 935     | 9 273 <sup>5</sup>   |
| Hors fluides frigorigènes                                | /                  | /         | 9 133*               |
| Scope 2  | /                  | 1 085     | 828*                 |
| Scope 3  | /                  | /         | 409 501              |
| Total  | 770 789            | 1 865 126 | 2 495 579            |

<sup>4</sup>Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

1. L'augmentation est principalement liée à l'élargissement du périmètre couvert.
2. L'augmentation des consommations d'énergie est liée à l'intégration des productions de vapeur et d'électricité issues de la combustion de la bagasse.
3. Consommation d'énergie et émissions relatives aux seules données électricité et gaz naturel. Les consommations d'électricité de la Chine et de la Pologne n'ont pas été incluses.
4. **Scope 1** : Émissions directes liées aux consommations d'énergie (sources fixes et mobiles de combustion), ainsi que les émissions fugitives (fuites de fluides réfrigérants).  
**Scope 2 (location-based)** : Émissions indirectes liées à la production amont d'électricité nécessaire à la fabrication de nos produits.  
**Scope 3** : Pour CASTEL Afrique : émissions indirectes liées aux achats de matières premières et emballages, aux transports amonts de matières premières, aux transports (sous-traités) aval de produits, aux consommations électriques du parc frigos sur les points de vente, et autres postes relatifs aux voyages en avion des collaborateurs et navettes domicile-travail. Pour CASTEL Vins : bilan quasi complet, hormis les postes suivants : achats produits finis autres CASTEL (NICOLAS & filiales étrangères), Biens immobilisés (NICOLAS, VINATIS & filiales étrangères), Produits & services achetés autres que vins-oeno, emballages, produits finis, Déplacements professionnels (NICOLAS, VINATIS & filiales étrangères).
5. Les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la fermentation du moût et du raisin sont exclus du scope 1.



## Empreinte carbone 2024 CASTEL Afrique



● Scope 1 : 826 129  
 ● Scope 2 : 249 226  
 ● Scope 3 : 906 220  
 Total 2024 : 1 981 575

## Objectifs de développement durable associés

**7** ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# RESSOURCES AQUATIQUES ET MARINES

## Description des risques identifiés

Les activités de production agricole et industrielle sont consommatrices en eau, et l'approvisionnement en eau salubre peut être rare et fragile, notamment dans les régions soumises à un stress hydrique. Elle est donc à préserver et à protéger en bonne intelligence avec l'environnement humain et naturel.

La filière sucrière, dans sa partie agricole, dépend entièrement de la ressource en eau, qui est donc un sujet d'importance majeure pour le pôle Somdia. La culture de la canne à sucre se fait soit en pluvial soit avec l'appui de ma-

tériel d'irrigation. Dans les deux cas, les filiales agricoles sont particulièrement attentives à la maîtrise des consommations d'eau.

Par ailleurs, des défaillances dans les systèmes de traitement des eaux résiduaires issues des process industriels ou une absence de traitement entraînent un risque de pollution du milieu récepteur (eau, sol, sous-sol, villes). Outre les problèmes de pollution, cette situation peut induire des situations de non-conformités réglementaires par le non-respect d'exigences environnementales locales ou internationales.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au sein du pôle d'activités CASTEL Afrique, la réduction de la consommation en eau et le traitement des effluents figurent parmi les engagements de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Afin de faciliter cette démarche, certains sites de productions ont mis en place un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001.

Progressivement, chaque site de production a développé des animations hebdomadaires sur la thématique de la gestion de l'eau afin de déceler rapidement les consommations excessives et de réaliser les mesures correctives associées. Le suivi de l'évolution des ratios des principales machines consommatrices d'eau, comme les laveuses de bouteilles et les pasteurisateurs, est mis en œuvre par le biais de l'outil informatique « My Energy » développé pour répondre aux besoins spécifiques des sites de production et ainsi faciliter l'analyse et la résolution des écarts identifiés.

Des stations de traitement des eaux usées sont actuellement installées sur une majeure partie des sites de production de CASTEL Afrique et des investissements ont été effectués pour équiper davantage de sites. Un partenariat externe nous accompagne pour renforcer notre expertise et améliorer l'utilisation des STEP's existantes. Nous

étudions également la possibilité de réutiliser nos eaux usées au sein de nos sites soumis au stress hydrique. Un projet pilote a par ailleurs démarré avec succès pour utiliser le biogaz émis lors du processus de digestion des boues.

En parallèle, là où l'installation de stations d'épuration est à l'étude, nous mettons en œuvre des traitements minima, à savoir la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, le dégrillage, le dégraissage, l'égalisation et les mesures réglementaires (débit, pH, température, DCO<sup>1</sup> et DBO<sup>2</sup>).

Une partie de l'eau de process traitée est par ailleurs réutilisée pour les usages adaptés, notamment les laveuses de caisses, le nettoyage et les toilettes.

**21%** de notre consommation d'eau en 2024 située dans des régions où le stress hydrique est élevé ou extrêmement élevé selon l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI)

1. La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est la quantité d'oxygène consommée par les matières existant dans l'eau dans des conditions opératoires définies.
2. La Demande Biochimique en Oxygène (DBO) est une mesure qui évalue la consommation d'oxygène par des processus biologiques dans un échantillon d'eau. Elle permet de déterminer la quantité d'oxygène nécessaire pour la biodégradation des composés organiques présents dans l'échantillon, en utilisant des micro-organismes.



50 sites certifiés ISO 14001 en 2024



### **Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)**

Chaque filiale détermine sa propre politique de gestion de l'eau, en fonction de sa situation géographique, des contraintes locales en termes d'approvisionnement, de stress hydrique et, pour les périmètres irrigués, en fonction des matériels installés. L'objectif reste avant tout la maîtrise des consommations d'eau et l'apport de la quantité strictement nécessaire à la bonne croissance des cannes. Pour la filière sucre, on distingue les utilisations d'eau pour la partie alimentation des usines et pour la partie irrigation des plantations.

La canne contenant environ 70 % d'eau apporte de l'eau à l'usine. Excepté la partie qui repart avec la bagasse humide, le solde évaporé lors du procédé est récupéré dans les eaux de condenseurs. En complément du procédé sucrier d'extraction du sucre, un lavage des cannes peut être opéré selon les périodes. En période sèche, les cannes sont normalement peu chargées de sable ou terre et ne sont donc pas lavées. En revanche, dès l'arrivée des pluies, il est nécessaire de laver les cannes du sable emmené avec les chargements. Ce volume dépend des sites, des moyens mis en œuvre pour la récolte et bien entendu de la durée de la campagne.

Sur tous les périmètres irrigués, l'aspersion se fait majoritairement au moyen de pivots sur des parcelles circulaires permettant une application raisonnée de l'eau sur les champs en tenant compte du stade de développement et des conditions climatiques (mesures décadaires de l'évapotranspiration).

Afin de limiter les consommations d'eau et d'énergie, les périmètres sont pilotés par bilan hydrique. C'est-à-dire une balance en eau qui permet pour une parcelle donnée, de faire la part entre l'eau disponible dans le sol, les apports en eau par la pluie, l'irrigation (les entrées) et la consommation faite par la plante par évapotranspiration (les sorties). Pour augmenter l'efficacité de l'irrigation et limiter les pertes, des actions sont engagées afin de convertir les réseaux de surface en réseau enterré, et équiper les pivots et rampes de régulateurs de pression.

A travers son projet de transformation, Somdia a inscrit son ambition visant à réduire et mieux maîtriser sa consommation en eau. Cette ambition repose sur l'efficacité du système d'irrigation, la limitation des pertes et la reprise des eaux usées en irrigation, ainsi qu'une meilleure gestion des consommations en eau sur l'ensemble du process industriel.

En Côte d'Ivoire, un projet pilote a été lancé avec notre partenaire Teleaqua, pour automatiser le suivi de l'irrigation, avec pour objectif une réduction de la consommation d'eau de 5%, soit environ 5 millions de m<sup>3</sup> d'eau. Cette innovation permettra d'optimiser l'usage de l'eau dans les zones irriguées.

En 2024, Somdia a lancé des études visant à optimiser les irrigations en fonction de la réserve utile de chaque pivot d'irrigation. L'objectif est de réduire la consommation d'eau en irrigation d'environ 50 millions de m<sup>3</sup> d'eau.

Les principales usines sucrières du pôle Somdia (SARIS, SUCAF CI et SOSUCAM) ont lancé des projets d'épuration des eaux rejetées en vue de les récupérer pour usage en irrigation.

Pour la filière farine, le procédé est dit « sec ». Il est très peu consommateur d'eau. Après l'étape du nettoyage du blé, vient l'étape du conditionnement pendant lequel un mouillage des blés est réalisé de manière à ramollir son enveloppe afin de faciliter la séparation des enveloppes et

de l'amande. Il est ensuite convoyé dans un silo de repos avant d'être transféré au moulin pour le broyage et le tamisage. Pour la filière élevage, les consommations sont minimales. Elles sont liées à l'abreuvement des poules et aux activités de nettoyage des différents espaces.

**Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)**

**Sur les sites de production (embouteillage et/ou stockage) et les maisons de vins :**

Les établissements CASTEL Vins limitent leurs consommations d'eau au quotidien et certains la réutilisent, autant que faire se peut, dans toutes les étapes de production, tout en préservant la qualité du produit final. Face aux enjeux prioritaires sur l'eau, un groupe de travail pluridisciplinaire a vu le jour. Le premier résultat collectif est un guide de bonnes pratiques thématiques en vue d'optimiser l'usage de l'eau.

Notre politique eau mise en place sur le périmètre de nos 11 établissements d'embouteillages et de conditionnements nous a permis de réduire notre consommation d'eau de 5 % par rapport à 2023 (pour un objectif de 10 % en 2025) et grâce à un plan d'action en cinq volets :



Cartographie précisée des réseaux d'eaux



Installations et exploitation de sous-compteurs



Détection pour réparation des fuites



Analyse des consommations et fixation de cible



Optimisation du process et mesures d'économie en eau

Les eaux résiduaires au sein des centres d'embouteillage sont quant à elles gérées via les stations de traitements externes (conventions de rejets) ou spécifiquement par des stations d'épuration en propre. L'établissement CASTEL Loire est ainsi équipé d'une station de traitement des effluents par méthanisation depuis 2009, nos autres établissements envoient depuis de nombreuses années leurs effluents vers les stations d'épuration communales locales.

**Au sein des Châteaux et Domaines :**

Nos actions et projets visant à mieux connaître notre consommation en eau, assurer une disponibilité minimale utile tout en travaillant pleinement à en réduire l'usage :

**Mesurer**

Installation de sous-compteurs (relevés périodiques) et études hydrogéologiques pour cadrer l'usage d'eau souterraine (puits ou forage)

**Optimiser**

Equipements : sondes météorologiques, pilotage irrigations, enrôleurs à haute pression, réducteur de pression sur les sorties d'eau type robinets afin de limiter la consommation globale d'eau

**Collecter**

Récupération d'eaux pluviales ou eaux de surface du bassin des effluents vinicoles

**Gérer**

Nos effluents vinicoles, viticoles et phytosanitaires sont gérés selon les règles en vigueur :

- Effluents phytosanitaires : traitement par Phytobac® ou prestataires agréés
- Effluents vinicoles : traitement déporté par des prestataires agréés, traitement par une station de traitement ou traitement par bassins puis épandage selon les conventions établies

**Indicateurs de performance et de résultats**

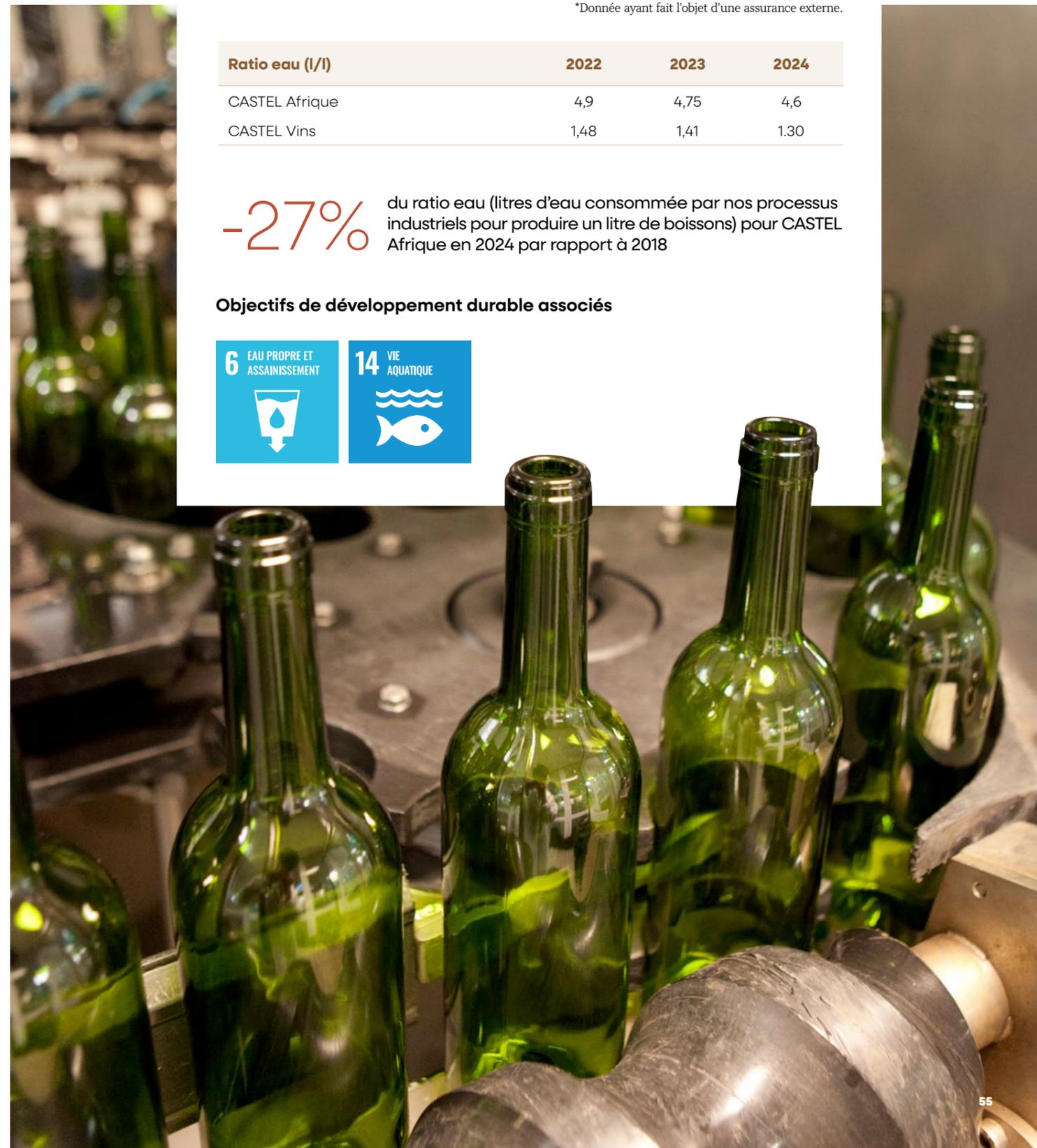
| Consommation en eau (Millions de m <sup>3</sup> ) | 2022          | 2023          | 2024          |
|---|---------------|---------------|---------------|
| CASTEL Afrique                                    | 35            | 32            | 34*           |
| SOMDIA  | 187           | 198           | 179*          |
| CASTEL Vins                                       | 0,46          | 0,42          | 0,35*         |
| <b>Total</b>                                      | <b>222,46</b> | <b>230,42</b> | <b>213,35</b> |

\*Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

| Ratio eau (l/l) | 2022 | 2023 | 2024 |
|-----------------|------|------|------|
| CASTEL Afrique  | 4,9  | 4,75 | 4,6  |
| CASTEL Vins     | 1,48 | 1,41 | 1,30 |

**-27%** du ratio eau (litres d'eau consommée par nos processus industriels pour produire un litre de boissons) pour CASTEL Afrique en 2024 par rapport à 2018

**Objectifs de développement durable associés**



# AGRICULTURE RAISONNÉE

## Description des risques identifiés

Sur le secteur agro-industriel, Somdia est conscient que le raisonnement de ses pratiques agricoles est non seulement nécessaire pour maintenir le niveau attendu de ses rendements et la fertilité de ses sols mais également obligatoire pour assurer la durabilité de ses exploitations agricoles.

Pour Castel Vins, la transition de ses Châteaux et ses principales marques vers les certifications environnementales est importante pour assurer la pérennité du vignoble et répondre aux attentes des consommateurs.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôles agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Depuis plus de 10 ans, Somdia a formalisé ses efforts sur la thématique de la durabilité agricole au travers de son engagement à poursuivre la mise en place d'une agriculture raisonnée, pilier majeur du volet environnemental de sa politique de Développement Durable.

### MOINS TRAVAILLER LES SOLS

Les équipes des services agronomiques des filiales sucrières s'emploient à la mise en place d'expérimentations plurielles visant à raisonner les pratiques agricoles. Sur certains des sites de production, notamment au Cameroun et Congo, les équipes tendent vers une réduction du travail du sol : l'objectif est de réduire les préparations de sol avant plantation à l'unique sous-solage (travail en profondeur visant à réduire la compaction et permettre une meilleure aération et infiltration de l'eau). Sur ces périmètres, ces pratiques ont démontré que les rendements pouvaient être maintenus à l'identique en supprimant l'étape du labour, permettant ainsi de maintenir la fertilité du sol en réduisant l'érosion hydrique.

### LE COUVERT VÉGÉTAL

Les filiales de la filière sucre utilisent également des plantes de couverture pour favoriser la reconstitution de la vie du sol et en améliorer la fertilité. Le couvert végétal permet :

- la fixation de l'azote grâce au recours à des légumineuses et la réduction jusqu'à 30 % de l'apport d'engrais chimique azoté sur les plantations ;
- l'augmentation de la teneur en matière organique ;
- l'amélioration de la structure du sol à travers l'enfouissement de la biomasse végétale des plantes de couverture et la réduction de la prolifération des mauvaises herbes via le développement rapide des plantes de couverture éliminant la nécessité du second déchaumage chimique (herbicides).

### RÉCOLTER « EN VERT »

Les directions agricoles tendent, lorsque les conditions le permettent, vers des récoltes dites « en vert » permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au brûlage des cannes à sucre, la réduction du recours aux herbicides via les pailles résiduelles restant sur les parcelles, l'érosion des sols et par extension, une meilleure protection des cours d'eau.

**20%** de la surface récoltée en vert en 2024 sur nos sites sucriers

### LUTTE BIOLOGIQUE

Des études sont actuellement menées par les équipes agricoles afin de :

- Identifier l'action des parasitoïdes contre les foreurs (borers), notamment sur notre site du Tchad ;
- Évaluer l'efficacité des parasitoïdes<sup>1</sup> contre les termites ;
- Relancer l'utilisation du *Bacillus thuringiensis*<sup>2</sup> pour lutter contre les chenilles légionnaires, une approche qui a notamment porté ses fruits sur le site de la SARIS Congo ;
- Travailler à la conservation dans un contexte de biodiversité locale appauvrie, en valorisant l'attraction des parasitoïdes par certaines plantes hôtes : les espèces végétales sélectionnées seront plantées en bordure des champs pour nourrir les sols et renforcer la lutte biologique ;

Mieux comprendre et adapter les interactions génotype-environnement face aux effets du dérèglement climatique.

Par ailleurs, la formation de jeunes agronomes à la lutte biologique vise à renforcer les compétences internes et à favoriser la diffusion de ces techniques de préservation des sols.

1. Petit insecte qui se développe au détriment d'un autre organisme, qu'il tue inévitablement au cours ou à la fin de ce développement.  
2. Bactérie utilisée pour ses propriétés insecticides.

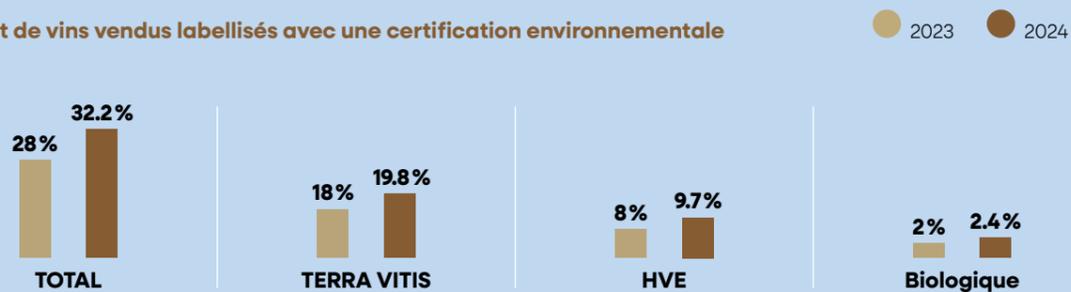


### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

L'engagement de CASTEL Vins à certifier ses Châteaux et basculer ses marques principales vers des certifications environnementales se poursuit d'année en année. Il s'agit d'un levier

clé afin de maintenir une capacité d'adaptation et de développer des modes de production durables en assurant la pérennité du vignoble.

#### Part de vins vendus labellisés avec une certification environnementale



Sur son activité viticole, CASTEL Vins défend depuis de nombreuses années une démarche agroécologique riche et diversifiée dans le but de préserver la vitalité du sol tels que :

- L'application du principe du « bon traitement, au bon moment, avec une juste dose »
- L'arrêt des herbicides (majorité de nos propriétés) par le déploiement d'alternatives respectueuses du milieu (travail des sols, l'enherbement inter-rangs, les semis pluriannuels et engrais verts)
- L'arrêt des molécules CMR 1 (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction)
- La rationalisation de l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante
- Le recours à la Stimulation de Défenses Naturelles des plantes (micro-organismes vivants)

### 3

**robots enjambeur** (Bakus de Vitibot) acquis au Château Beychevelle et au Château Montlabert. Ces robots enjambeurs viticoles autonomes électriques permettent de s'inscrire dans une démarche agroécologique globale : alternative à l'utilisation d'herbicides, réduction de la compaction du sol, arrêt de la consommation en GNR (Gasoil Non Routier utilisé dans les tracteurs traditionnels), gain de temps et amélioration des conditions de travail.

- L'usage de la méthode biotechnique (confusion sexuelle)
- L'utilisation de couverts végétaux pour maintenir un bon niveau de vie dans les sols, enrichir les sols en azote mais aussi limiter, sur nos propriétés en agriculture biologique, le cuivre des sols
- Le maintien et la préservation de la biodiversité par l'implantation de jachères fleuries
- La plantation d'haies pour agrandir nos espaces préservés et infrastructures agro écologiques
- Le recours à l'éco pâturage (vaches au Château Beychevelle)

## 24.15%

des surfaces en **espace végétalisé** (IAE «infrastructures agroécologiques») sur nos Châteaux et Domaines

# BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

## Description des risques identifiés

La protection de la biodiversité est une thématique majeure pour le pôle agro-industriel de la Société DF HOLDING. Dans le cadre des activités de la filière sucre, le pôle d'activité Somdia s'attache à réduire les impacts associés à la valorisation de ses baux emphytéotiques au travers de la mise en oeuvre des plans de gestion environnemental et social de son périmètre sucrier, intégrant systématiquement des actions de préservation de la biodiversité. Ces actions sont complétées par des initiatives de reboisement.

Les paysages viticoles constituent un important réservoir de biodiversité. Le pôle CASTEL Vins veille ainsi à contribuer à la biodiversité en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires pour éviter une détérioration de l'écosystème. Une intégration paysagère est respectée au sein de ses établissements de production afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local.



## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Conformément aux exigences légales locales, chacune des filiales du pôle Somdia réalise une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) avant le lancement d'un nouveau projet ou lors de son renouvellement. Ces études, rendues obligatoires par les réglementations locales, constituent la base de l'élaboration des

Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES). Ceux-ci définissent notamment les mesures à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité sur les sites concernés et dans leurs zones d'emprise, en fonction des contraintes écologiques spécifiques à chaque territoire.

### Au Congo

Depuis 2007, plus de 78 000 arbres – eucalyptus, tecks et acacias – ont été plantés sur des terrains vierges. Cette initiative répond à un triple objectif :

- Séquestration du carbone pour atténuer les effets du changement climatique,
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Création de pare-feux naturels destinés à protéger les plantations des incendies.

### Au Tchad

Plus de 4 400 arbres ont été plantés au cours des trois dernières années, avec les mêmes objectifs environnementaux : restauration des sols, stockage du carbone et sécurisation des cultures face aux aléas climatiques.

### Au Cameroun

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), la SOSUCAM poursuit ses actions de reboisement au sein des communautés voisines du périmètre sucrier.

Les galeries forestières identifiées dans les villages sont préservées, tandis que des zones à forte valeur écologique, alimentaire et économique sont replantées. Ces aménagements permettent de créer un écran végétal protecteur entre les zones d'habitation et les plantations de canne à sucre, contribuant ainsi à la préservation des écosystèmes locaux et à la qualité de vie des riverains.

### En Côte d'Ivoire

Deux zones de compensation écologique ont été créées dans l'emprise du bail emphytéotique concédé par l'État ivoirien, sur une superficie totale de 120 hectares. Elles ont pour vocation de protéger les espèces à statut particulier et à haute valeur de conservation, ainsi que leurs habitats naturels.

Les inventaires réalisés lors des EIES ont permis d'identifier :

- **150 espèces végétales**, dont 10 rares ou menacées,
- **53 espèces d'oiseaux**,
- **Environ 40 espèces de mammifères**.

Pour limiter l'impact des activités humaines et sensibiliser les populations riveraines, une clôture de protection a été installée autour de ces zones sensibles.

Par ailleurs, 12 forêts sacrées, représentant une superficie totale de 195 hectares, ont été recensées. Ces espaces renferment une biodiversité précieuse, dont la conservation constitue un enjeu important. En collaboration avec les communautés locales, SUCAF CI a entrepris une cartographie participative de ces forêts. L'objectif : conjuguer la préservation de la biodiversité avec le respect des pratiques culturelles traditionnelles, dans une optique de gestion durable des espaces à haute valeur environnementale.

## Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

CASTEL Vins s'investit dans la préservation de la biodiversité en limitant l'utilisation d'intrants (engrais chimiques, produits phytosanitaires) et en développant les espaces préservés (infrastructures agroécologiques) pour éviter une détérioration de l'écosystème.

Au sein de nos Châteaux et Domaines, l'écosystème viticole vivant est apprécié comme facteur clé de maintien de la conduite du vignoble avec :

- Des zones végétalisées entretenues et des espaces laissés à la nature, des jachères, des bois et forêts, parc arborée avec plan d'eau, verger, etc. : autant d'Infrastructures Agroécologiques (IAE) utile à la biodiversité.
- Des zones préservées comme la zone Natura 2000 au Château Beychevelle
- La préservation et plantation de haies protectrices ou d'arbres dont des arbres fruitiers
- La mise en place de jachères mellifères ou nectarifères (luzerne, colza, lavande, etc.).
- L'implantation de ruches sur certaines propriétés, les abeilles étant, de par leur activité pollinisatrice, un maillon essentiel de la chaîne en matière de survie, de qualité et de rendement des végétaux.
- Des pratiques viticoles d'alternatives aux produits phytosanitaires de préservation des sols en place ou en étude sur de nombreux Châteaux : enherbement naturel en inter-rang, engrais verts ou céréales sont semés en inter-rangs, ferti-irrigation (essais en cours).
- L'éco-pâturage avec la mise à disposition de prairies (Beychevelle).

Une intégration paysagère est aussi respectée autant que faire se peut au sein des établissements de production afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local. La protection et préservation de la biodiversité commence elle aussi à être appréhendée sur nos établissements et nos maisons de vins à travers des initiatives locales et une gestion des espaces verts raisonné.

NICOLAS (Caviste) œuvre aussi à la préservation de la biodiversité à travers les bouchons en liège rapportés aux cavistes. Ils sont triés et recyclés, et les fonds récoltés réservés à l'institut méditerranéen du liège. Ces fonds permettent de financer la plantation de chênes-lièges dans les Pyrénées-Orientales et ainsi favoriser le développement de l'écosystème.

## Indicateurs de performance et de résultats

44 

ruches implantées en 2024  
(+22 % vs 2023)

124 

hectares de surface végétalisée (espaces verts, parcs, jardins, etc.) sur nos établissements et maisons de vins, représentant 64 % des surfaces foncières (+48% par rapport à 2023)

Sur nos châteaux et domaines de productions :

358

hectares SET (Surface Equivalents Topographique) de surface d'intérêt écologique (IAE\*), représentant 19.45 % de la surface totale des propriétés

\* Les IAE (infrastructure agroécologique) sont définies comme étant des zones végétalisées semi-naturels, ne recevant aucun traitement (herbicides, pesticides, fongicides) et aucun travail du sol, on peut y inclure par exemple : les haies, les arbres, les forêts, les espaces verts



# UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Description des risques identifiés

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des boissons et de l'agro-alimentaire, les activités de la Société DF HOLDING sont génératrices de différents types de déchets causant un risque de pollution pour l'environnement et constituant un facteur de nuisances pour la biodiversité si la fin de vie de ces déchets n'est pas maîtrisée.

Les déchets générés par les activités des filiales sont nombreux et divers, et la plupart d'entre eux constituent des matières premières « secondaires » valorisables en agriculture ou dans l'industrie (bagasse, mélasse, écumes, drêche, palettes, huiles, etc.). Les entités locales implantées en Afrique ont impulsé différentes expérimentations de valorisation de ces ma-

tières solides, boueuses ou liquides. Toutefois, faute principalement à l'absence de filières et de professionnels de la récupération, du recyclage et du traitement des déchets, ceux-ci ne sont pas tous entièrement ni correctement évacués.

De plus, afin de garantir la qualité et la protection des produits pendant le transport, et d'assurer leur bonne présentation, les produits commercialisés nécessitent un conditionnement adapté. L'emballage est ainsi un support d'information répondant à des normes de sécurité des denrées alimentaires. Ces fonctions essentielles sont donc à préserver tout en intégrant les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement dès la conception de l'emballage.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Inscrite dans la politique RSE de CASTEL Afrique, la gestion des déchets de production et d'emballages a pour objectif de réduire leur impact environnemental et de soutenir le développement d'une économie circulaire au travers d'une revalorisation ou d'un réemploi des matières.

Agir contre la pollution résultant des matières plastiques est une priorité pour CASTEL Afrique.

Bien qu'ayant démontré sa praticité quant à son transport allégé, l'emballage plastique à usage unique s'avère nuisible et polluant pour

les écosystèmes et la biodiversité équilibrant le vivant sur la planète.

La durée de la dégradation d'une bouteille plastique varie de 100 à 1000 ans, et en se décomposant, les microplastiques s'infiltrent dans les organismes vivants.

Face à ce fléau grandissant, et conscient de sa responsabilité d'y répondre, CASTEL Afrique privilégie le verre consigné pour les emballages de ses boissons. 9 pays sur 21 sont sortis du PET, pour privilégier uniquement la production à partir d'emballages en verre.

### Types d'emballage en 2024



Etant un matériau réutilisable en moyenne 30 fois, le verre consigné permet de réduire considérablement les déchets produits pour cette filière. La consigne débute avec la récupération des bouteilles en verre chez les clients. Elles sont ensuite lavées, puis inspectées par des caméras permettant de détecter les défauts (bouteille ébréchée, fêlée, etc..),

pour enfin être réutilisées comme contenant. Afin de promouvoir le choix du verre consigné, des supports de communication ont été diffusés aux filiales souhaitant mettre en place une campagne de sensibilisation.

**89%** des emballages de nos bières sont en verre consigné



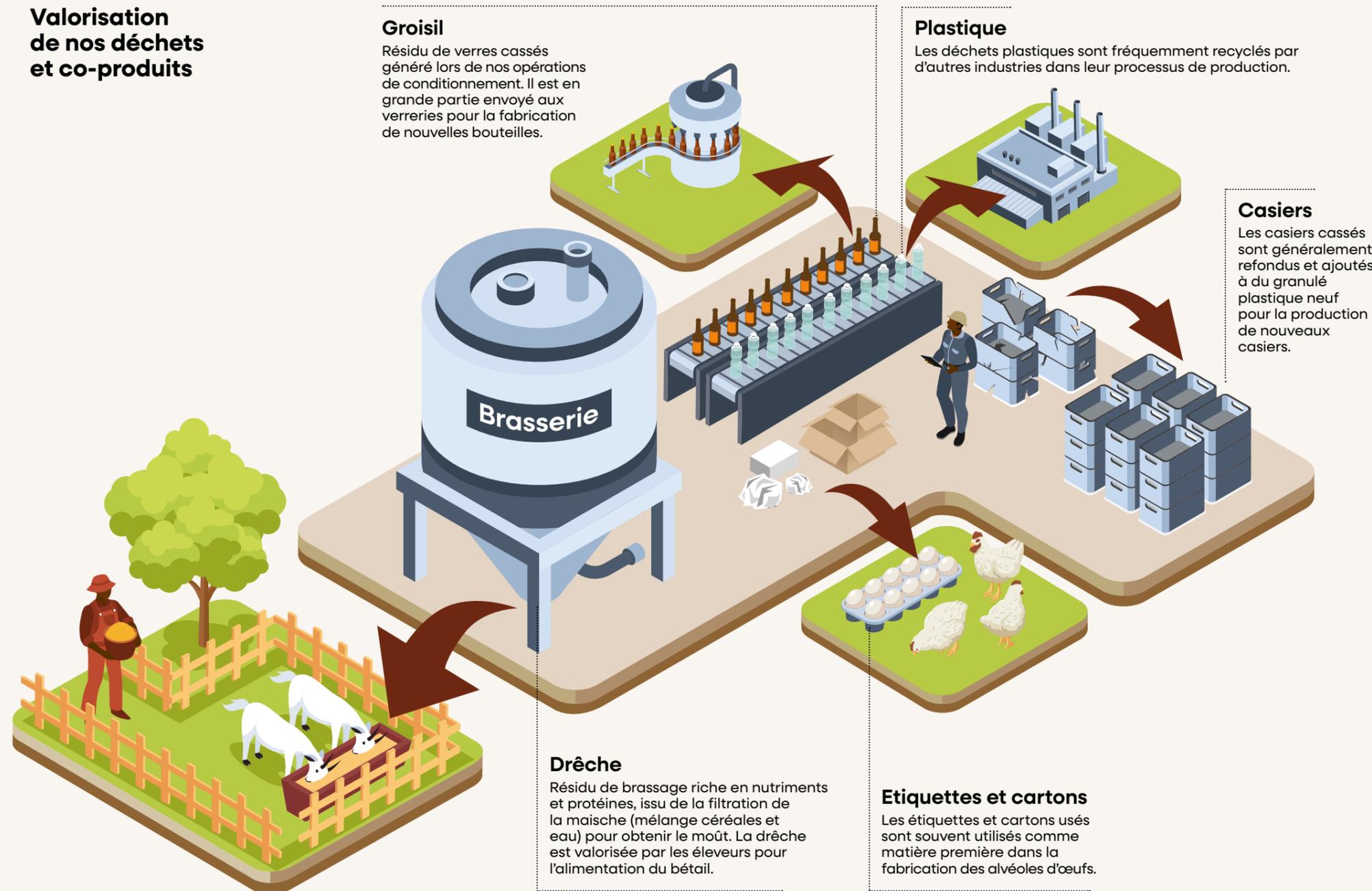
Les actions d'écoconception des emballages se poursuivent : réduction du poids des bouteilles plastiques (préformes) et de la taille des bouchons ; diminution de l'épaisseur et de la largeur du film plastique ; réduction du nombre d'étiquettes sur les produits ; consigne et transformation des casiers en plastique transportant les bouteilles en verre. Lorsqu'ils sont usés, ces casiers sont broyés dans le but de fabriquer de nouveaux casiers.

Par ailleurs, le développement du secteur du recyclage des matières plastiques est suivi de près localement. Alors que de nouveaux acteurs entrent sur ce marché, la transformation en matière recyclée respectant les normes de sécurité des denrées alimentaires s'avère complexe et incite donc à identifier d'autres débouchés pour la valorisation du plastique. Nous déployons notamment des bacs de collecte et soutenons également des associations en charge de collecter et valoriser les déchets plastiques. Nos collaborateurs se mobilisent aussi chaque année pour organiser des journées de collecte et nettoyage de zones particulièrement polluées par les déchets plastiques. Un travail de sensibilisation aux bons gestes à adopter est effectué auprès de diverses parties prenantes (écoliers, riverains, consommateurs, etc.). Plusieurs initiatives éducatives sont aussi développées par nos filiales auprès des plus jeunes pour ancrer l'écologie dans les comportements.

Quant aux déchets produits sur les sites, ils sont en grande partie valorisés sur le site même ou par une autre entité du pôle d'activité (le groisil est envoyé aux verreries, les casiers usés sont broyés et réutilisés pour fabriquer de nouveaux casiers, le réemploi de palettes, de sacs, de bidons, etc.), ou par le biais de partenaires extérieurs (la drêche issue des céréales pour l'alimentation du bétail, la ferraille, l'huile de vidange, le carton, le papier, etc.).

Lorsque nos déchets ne sont pas donnés, le revenu issu des ventes permet de financer des projets solidaires, est redistribué aux salariés ou sont investis dans l'amélioration des structures internes de nos filiales.

## Valorisation de nos déchets et co-produits



## VERRERIES

Grâce à ses trois verreries africaines, CASTEL Afrique renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement. Éléments essentiels de l'amont brassicole, elles offrent à CASTEL Afrique une plus grande maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement notamment sur les coûts, la qualité et les délais de livraison des bouteilles en verre.

CASTEL Afrique opte ainsi pour une approche durable et responsable en favorisant l'utilisation de bouteilles en verre réutilisables qui constituent une alternative durable aux emballages en plastique. En promouvant l'utilisation du verre et en encourageant la mise en place de la consigne, le groupe contribue à réduire les déchets plastiques et favoriser une économie circulaire.

Outre les avantages environnementaux, ses verreries africaines renforcent également l'engagement de CASTEL Afrique envers l'humain et le développement socio-économique local. CASTEL Afrique contribue en effet activement au développement de l'industrie verrière locale, favorisant ainsi la croissance économique et la création d'emplois au sein de la région.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

La majorité des filiales de la filière de sucre et de farine ont intégré la thématique de la gestion des déchets dans leur stratégie de responsabilité sociétale et pour certaines, au sein même de leur politique de développement durable.

La plupart des sites se trouvant en milieux isolés, les filiales ont développé de nombreux contrats avec des sociétés prestataires agréées à l'enlèvement et au traitement des déchets dangereux.

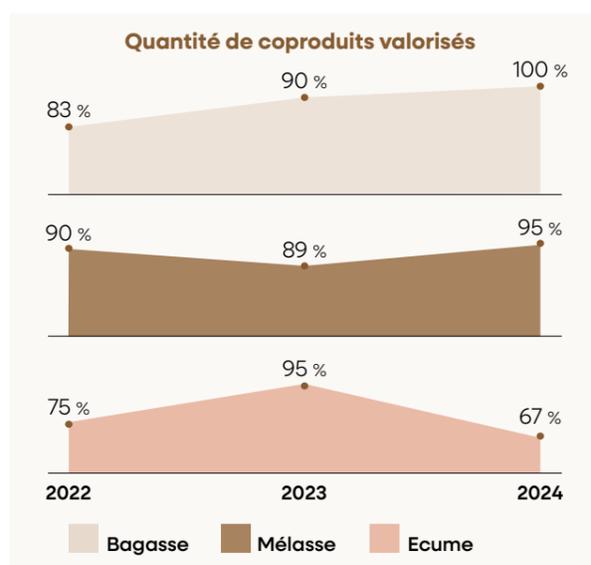
Pour la filière sucre, les coproduits de la canne à sucre sont revalorisés pour des applications annexes économes et profitables pour l'environnement.

La valorisation de nos principaux coproduits:

- La bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, est stockée et permet la production d'une énergie renouvelable servant l'alimentation des usines. En 2024, Plus de 99,9 % des plus de 964 000 tonnes de bagasse produites ont été réutilisés pour la production d'énergie, réduisant ainsi le recours aux énergies fossiles.
- La mélasse, sirop épais issu du processus de fabrication, est utilisée pour l'amendement des sols, mais également pour réduire les émissions de poussière sur les pistes. En 2024, 95 % des 134 898 tonnes de mélasse produites ont été réemployées pour ces applications ou revendues.

- Les écumes, résidus organiques issus du processus de fabrication, sont utilisées en qualité d'amendements des sols pour réduire l'utilisation des engrais chimiques. En 2024, 67 % des 96 709 tonnes d'écumes produites ont été revalorisées dans les plantations.

À travers sa future activité Distillerie, Somdia ambitionne de valoriser la bagasse en la transformant en éthanol, renforçant ainsi sa démarche de revalorisation des co-produits qui contribue à une économie circulaire et à une exploitation plus durable de la canne à sucre.



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

CASTEL Vins s'efforce chaque jour d'améliorer la gestion des déchets de production et d'emballages, tant en amont (écoconception et réduction) qu'en aval (valorisation et amélioration de la recyclabilité), afin de réduire l'impact environnemental des activités de CASTEL Vins.

**Sur nos Châteaux & Domaines**, le principe d'économie circulaire est appliqué chaque jour par nos pratiques de viticulture responsables limitant les intrants (moins de produits à jeter et d'emballages par exemple), nos itinéraires œnologiques optimisés et notre gestion de chacun de nos déchets produits selon les circuits de valorisation disponibles :

- **Les déchets verts usuels** (bois de taille ou sarments, pieds de vigne morts, feuilles, herbes) sont valorisés principalement in situ (amendement des parcelles après broyage, paillage pour parterre, dons aux riverains pour valorisation énergétique)
- **Les co-produits issus de la vinification** (déchets vinicoles) sont valorisés par les distilleries vinicoles locales
- **Les emballages des produits œnologiques et phytosanitaires ou produits périmés (produit phytopharmaceutique non utilisable (PPNU))** sont collectés conformément au programme a.D.I.VALOR (agrément ministériel, plus d'informations sur <https://www.adivalor.fr>)

**A l'emballage et au conditionnement**, depuis plus de dix ans, nos équipes marketing et notre centrale d'achats travaillent à la création d'emballages optimisés selon leurs circuits de distribution.

Pour renforcer cette approche, **un groupe de travail « RSE CAGC, Emballages & Achats Responsables »** pluridisciplinaire (fonctions achats, marketing, industriel et RSE) a pour mission d'élaborer, animer et coordonner les actions sur les emballages et récemment de déployer

le **plan de prévention et d'écoconception sectoriel Vins & Spiritueux**. Ce nouveau dispositif obligatoire, issue de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire (AGEC), a pour objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité des emballages dans les installations de traitement situées sur le territoire national. C'est naturellement que les maisons de vins de CASTEL Vins se sont alors inscrites dans ce plan sectoriel Vins & Spiritueux.

Pour chaque catégorie d'emballage, les 5 « R » appliqués par CASTEL Vins :



L'ensemble de ces dispositions sont autant de déchets en moins chez nos consommateurs.

Ces travaux ont permis d'offrir sur nos marques stratégiques des améliorations notables :

- Un emballage verre allégé (poids inférieur à la moyenne nationale française) : ROCHE MAZET 75cL (395 à 410 g), BARON DE LESTAC 75cL (470 g), LISTEL (Natura 418 g)
- Nos produits conditionnés en Bag-In-Box® en poche transparente PE/EVOH/PE recyclable, intégrant des robinets courts et désormais translucides (retrait du noir de carbone perturbateur de tri), 40% sans poignées plastiques.
- Une offre de vins consignés pour nos circuits (RHF : restauration hors foyer) et des initiatives sur le réemploi (COVINO à La Réunion) avec l'association REUTILIZ)
- Pour nos produits conditionnés en bouteilles PET : La mise en œuvre du bouchon solidaire (bouchon attaché au contenant) et l'allège-

ment du bouchon mais aussi l'intégration format par format de rPET dans les produits.

Enfin, grâce au travail des équipes terrain sur la collecte, le tri et la recherche de filières de valorisation auprès de prestataires régionaux, CASTEL Vins valorise plus de 94% de ces déchets en 2024.

Naissent de cette recherche de valorisation optimisée des filières toujours plus vertueuses comme :

- La valorisation des bouchons au profit d'associations contre le cancer. Près de 18 tonnes de bouchons en 2024.
- La valorisation des supports des étiquettes adhésives en matière première (ouate) pour des matériaux isolants.

Les déchets dangereux suivent quant à eux les dispositions réglementaires françaises avec des filières spécifiques et sont tracés via le dispositif numérique TrackDéchets.

## Indicateurs de performance et de résultats

| Quantité de déchets & coproduits (tonnes) | 2022      | 2023      | 2024       |
|---|-----------|-----------|------------|
| CASTEL Afrique (inclus verreries)         | 643 245   | 835 517   | 664 189*   |
| Dangereux                                 | /         | /         | 32 910     |
| Non dangereux                             | 643 245   | 835 517   | 631 279    |
| Somdia                                    | 1 272 258 | 1 223 373 | 1 195 706* |
| Dangereux                                 | /         | /         | /          |
| Non dangereux                             | 1 272 258 | 1 223 373 | 1 195 706  |
| CASTEL Vins                               | 9 906     | 9 346     | 7 559*     |
| Dangereux                                 | /         | /         | 120*       |
| Non dangereux                             | /         | 9 346     | 7 439*     |
| Total                                     | 1 925 409 | 2 063 763 | 1 867 454  |
| Dangereux                                 | /         | /         | 33 030     |
| Non dangereux                             | 1 925 409 | 2 063 763 | 1 834 424  |

\*Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

| Quantité de déchets & coproduits par destination (tonnes) <sup>1</sup> | Non dangereux | Dangereux | Total 2024 |
|--|---------------|-----------|------------|
| CASTEL Afrique (inclus verreries)                                      |               |           |            |
| Valorisés  | 498 942       | 12 447    | 511 389    |
| Non valorisés  | 132 296       | 20 458    | 152 754    |
| Somdia <sup>2</sup>  |               |           |            |
| Valorisés  | 1 156 452     | /         | 1 156 452  |
| Non valorisés  | 39 254        | /         | 39 254     |
| CASTEL Vins  |               |           |            |
| Valorisés  | 7 268         | 127       | 7 395      |
| Non valorisés  | 408           | 0         | 408        |
| Total  |               |           |            |
| Valorisés  | 1 662 662     | 12 574    | 1 675 236  |
| Non valorisés  | 171 958       | 20 458    | 192 416    |

### Objectifs de développement durable associés



1. Les déchets valorisés correspondent aux déchets détournés de l'élimination via la préparation en vue du réemploi, via le recyclage ou une autre opération de valorisation.
2. Pour Somdia, les déchets & co-produits correspondent à la bagasse, mélasse et écume, qui représentent la grande majorité des déchets émis par la filière. Les autres déchets feront l'objet d'un suivi plus précis et pourront être publiés dans les prochains rapports.





# 3

## INFORMATIONS SOCIALES

# EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

En plaçant le collaborateur au centre de sa stratégie, le développement du capital humain valorise les femmes et les hommes de talent, assure une meilleure attractivité sur un marché des compé-

tences de plus en plus concurrentiel et renforce la capacité d'inclusion et de rétention. La gestion des effectifs est rythmée par la saisonnalité des activités propres à chacun des pôles.

| Effectif total <sup>1</sup> | 2022   | 2023   | 2024    |
|-----------------------------|--------|--------|---------|
| CASTEL Afrique              | 45 020 | 45 223 | 44 806  |
| Salariés                    | 30 097 | 29 502 | 29 080* |
| Intérimaires                | 14 923 | 15 721 | 15 726  |
| Somdia                      | 10 374 | 9 779  | 10 065  |
| Salariés                    | 10 374 | 9 779  | 10 065* |
| CASTEL Vins                 | 2 269  | 2 238  | 2 897   |
| Salariés                    | 2 078  | 2 056  | 2 093*  |
| Intérimaires                | 191    | 182    | 130     |
| GMNS <sup>2</sup>           |        |        | 674     |
| Total                       | 57 663 | 57 240 | 57 094  |
| Salariés                    | 42 549 | 41 337 | 41 238  |
| Intérimaires                | 15 114 | 15 903 | 15 856  |

| Salariés par type de contrat de travail et sexe (2024) | Homme   | Femme  |
|--|---------|--------|
| CASTEL Afrique   | 25 632* | 3 448* |
| Nombre de salariés permanents                          | 22 531  | 3 106  |
| Nombre de salariés temporaires                         | 3 101   | 342    |
| Somdia   | 8 576*  | 1 489* |
| Nombre de salariés permanents                          | 2 532   | 314    |
| Nombre de salariés temporaires                         | 6 044   | 1 175  |
| CASTEL Vins  | 1 303*  | 790*   |
| Nombre de salariés permanents                          | 1 240   | 712    |
| Nombre de salariés temporaires                         | 63      | 78     |
| Total  | 35 511  | 5 727  |
| Nombre de salariés permanents                          | 26 303  | 4 132  |
| Nombre de salariés temporaires                         | 9 208   | 1 595  |

\*Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

1. Tous les effectifs sont comptabilisés en effectif (headcount) au 31 décembre de l'année N.  
2. Les Gérants mandataires non-salariés (GMNS) sont responsables des magasins Nicolas.

## Santé & Sécurité au travail

Nos activités de production et de distribution comportent des facteurs de risques d'accidents du travail intrinsèques aux environnements agricoles, industriels et de distribution. Les risques de maladies professionnelles sont issus de l'exposition habituelle, plus ou moins prolongée, d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résultent des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. Sans protection adéquate à des facteurs de risque identifiés,

un employé est susceptible de développer certaines pathologies.

De plus, opérant au sein de plusieurs pays, les législations locales reconnaissent et répondent aux cas de maladies professionnelles de manière différenciée. Finalement, les risques liés à l'alcoolisme et au diabète causés par des abus de consommation de la part des employés sont également considérés avec des mesures claires et communiquées.





### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Elément essentiel de sa Politique RSE, la garantie de la sécurité de tout un chacun est un engagement prioritaire pour l'ensemble des filiales de CASTEL Afrique. L'assurance d'un environnement sain et sécurisé s'applique à la fois à tous les salariés permanents et temporaires de la Société, ainsi qu'aux personnes extérieures présentes au sein des établissements de CASTEL Afrique et aux riverains proches des routes de distribution.

Les départements locaux en charge de la Sécurité (QHSE ou équivalent) élaborent ainsi des politiques ou des dispositifs permettant d'identifier et de mettre en oeuvre des mesures de santé et de sécurité au travail alignées aux directives de la politique RSE et répondant aux risques significatifs spécifiques des métiers et du contexte de chaque pays.

Dans un objectif d'atténuation et de réduction de ces risques de santé et de sécurité au travail, CASTEL Afrique et ses filiales ont donc poursuivi le contrôle de la bonne application de ces mesures en 2024, et plus particulièrement :

- les formations et les sensibilisations à la sécurité et à la santé au travail, et notamment lorsque des dangers spécifiques sont identifiés (sécurité routière, conduite défensive, conduite des chariots élévateurs, travail en hauteur, travaux électriques, travail confiné, premiers secours, etc.) ;
- la disponibilité des équipements de protection individuelle et collec-

tive, et le contrôle de leur port et bon fonctionnement (masques, lunettes, chaussures, douches lave-yeux, extincteurs, signalétique, etc.) ;

- les simulations d'incidents (déversements de produits chimiques, incendies, etc.) ;
- les visites médicales (incluant des visites de prévention spécifiques pour les métiers à risques) et les infirmières/centres médicaux ;
- les contrôles de sobriété et le dépistage de maladies (telles que le diabète, le cancer du sein et de la prostate ou encore le VIH), et les mesures de sensibilisation associées ;
- la maintenance préventive des équipements industriels ;
- les plans de contrôle sécurité.

Le taux de conformité du port des EPI est suivi par service et la sensibilisation continue et quotidienne est faite auprès de l'ensemble des équipes. Les informations liées aux accidents du travail sont suivies de près via les taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail avec arrêt. Des analyses plus poussées sont aussi faites par les équipes, notamment par type d'accident (sur site, hors site, notamment sur route) et par catégorie de population (effectif interne, externe).

La procédure de gestion des signalements est également un outil supplémentaire afin de permettre à nos collaborateurs d'alerter et de signaler plus efficacement des cas de non-conformités probables ou avérés et ainsi de prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail.

# 52

sites certifiés ISO  
45001 en 2024



2023  
27



2024  
52



## Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Chez Somdia, la sécurité est notre priorité. Les engagements en matière de santé et sécurité au travail constituent un axe majeur du projet de transformation de Somdia. A travers le déploiement progressif d'une culture santé sécurité au travail robuste, Somdia s'engage à instaurer des

mesures concrètes visant à assurer un environnement de travail sain aux collaborateurs sur les sites. Outre les collaborateurs, les filiales du Groupe Somdia entendent étendre le suivi de l'accidentologie de façon progressive aux travailleurs sous-traitants sur leurs sites.

### PRÉVENIR ET DÉPLOYER UNE CULTURE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le projet de transformation de la culture santé sécurité au travail (SST) prévoit une initiative visant à harmoniser le référentiel SST au sein des filiales afin d'assurer le respect des standards les plus élevés en la matière de façon uniformisée sur l'ensemble des sites du pôle.

Ce projet prévoit notamment la revue de l'ensemble des équipements de protection individuels pour tous les types de poste, ainsi que la mise en place de contrôles systématiques et structurés sur la bonne application des standards.

La mise en application de l'ensemble de ces mesures vise un taux d'accidentologie maîtrisé et la réduction significative des accidents. D'ici 2027, Somdia s'est fixé pour objectif de réduire de 40 % le nombre des accidents avec arrêt, par rapport à l'année de référence 2022. Pour y parvenir, un dispositif de pilotage structuré a été mis en place, reposant sur :

- la remontée mensuelle des indicateurs clés (taux de fréquence, nombre d'accidents avec et sans arrêt, etc.),
- une analyse systématique de chaque acci-

dent de travail avec arrêt,

- la mise en place de règles d'or SST au sein de l'ensemble du périmètre Somdia,
- le renforcement de la signalisation,
- une sensibilisation continue sur l'ensemble des niveaux de management, et
- un plan de formation obligatoire pour les encadrants avant fin 2025.

À travers cette démarche, Somdia affirme sa volonté de faire de la santé et sécurité au travail un levier fondamental de performance sur l'ensemble de ses opérations.

Les actions de prévention des risques liées à la sécurité au travail se sont multipliées. Une journée de challenge dédiée à la santé sécurité au travail s'est déroulée sur l'ensemble de nos sites à l'occasion de la journée internationale du 28 avril.

Aussi, des actions de promotion de la pratique d'activités physiques sont réalisées en faveur des collaborateurs, et de leurs familles : tournoi de foot - dont au nom de la marque de sucre du Groupe, marches sportives, etc.

### RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS

Les sociétés du pôle Somdia disposent d'unités de soins dédiées, en fonction de leur contexte d'implantation géographique.

Pour les sucreries, compte tenu de leur localisation en milieu rural, elles sont dotées de centres médicaux intégrés à l'exploitation au sein desquels exerce un personnel qualifié (médecin, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers etc.).

145

soignants en 2024 au sein de Somdia, ayant réalisé

21 849

consultations médicales au profit des collaborateurs de la Société,

35 940

au profit de leurs ayants droit et à destination des populations vivant en périphérie directe des différents sites.

**Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)**

Prendre soin de tous nos collaborateurs ! La prévention des risques professionnels vise à assurer la sécurité des travailleurs et à protéger leur santé physique et mentale. Notre politique Santé et Sécurité au Travail intègre ses principes fondamentaux :

- Fournir un environnement de travail sûr et sain pour tous les employés, sous-traitants et visiteurs ;

**1<sup>ER</sup> TEMPS : LA PREVENTION**

Les CSE (comité social et économique), CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail du CSE), l'ensemble des directions, des services RH et référents sécurité sont ainsi autant d'organes actifs et mobilisés à la santé, sécurité et prévention.

**2<sup>EME</sup> TEMPS : LA FORMATION**

Conformément aux plans de prévention, des formations régulières Santé & Sécurité sont réalisées afin de former les nouveaux salariés, et garantir la formation continue pour les salariés présents.

- Ces formations dites usuelles : permis cariste/CACES, habilitation électrique, secourisme, incendie, utilisation de produits dangereux, machines spécifiques, sensibilisation sur les gestes de premiers secours,

**3<sup>EME</sup> TEMPS = LA COMMUNICATION**

Nos collaborateurs sont encouragés à signaler tout risque potentiel lors des réunions avec les partenaires sociaux, que ce soit en CSE ou Réunions CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) le cas échéant. Au-delà des dispositions établies notamment par le DUERP, de nouvelles mesures « loi de santé au travail » assurent cet échange dynamisé :

- Le rendez-vous de liaison possible (arrêt de plus de 30 jours)
- La visite médicale de mi-carrière dès 45 ans

- S'engager à prévenir les accidents, à minimiser les risques professionnels et à promouvoir la santé et le bien-être de nos collaborateurs.

CASTEL Vins aborde la santé au travail sur trois temps : la prévention, la formation et la communication en vue de tendre, chaque jour un peu plus, vers le zéro accident. Pour mobiliser tous les acteurs, un conseil national de santé & sécurité (CNSS) pluridisciplinaire CASTEL Vins a été créé.

**La prévention selon 3 axes :**

- Un DUERP (Document Unique et d'Evaluation des Risques Professionnels) exhaustif et dynamique
- Une analyse de chaque accident systématique
- La fourniture d'équipements de protection adaptée

gestes et postures, etc. Elles vont désormais être consignées dans un passeport prévention. Récemment, chaque élu CSE suit une formation de 5 jours concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail.

- Ces dispositions sont complétées selon l'entité par d'autres initiatives plus spécifiques : formation sur les gestes et postures, sensibilisation autour de l'alcool responsable public « caviste » (NICOLAS), etc.

Le passeport de prévention consigne toutes les formations suivies par le travailleur sur la santé et la sécurité.

Nous nous engageons aussi vers plus de prévention et soins personnalisés avec notamment les interventions de notre infirmière, la mise en place le cas échéant de cellule accompagnement avec l'intervention d'une assistante sociale ou la mise en place d'une cellule « Cancer et Emploi », la prise en charge d'une partie des licences et abonnements par nos CSE pour encourager nos collaborateurs à la pratique sportive.



**Indicateurs de performance et de résultats**

| Taux de fréquence des accidents du travail <sup>1</sup> | 2022 | 2023 | 2024    |
|---|------|------|---------|
| CASTEL Afrique  | 8,2  | 5,2  | 3,47    |
| Salariés  | /    | 5,3  | 3,79 *  |
| Non-salariés (intérimaires)                             | /    | 4,8  | 2,87 *  |
| SOMDIA  | 18,3 | 13,7 | 21,02   |
| Salariés  | /    | /    | 21,02 * |
| Non-salariés (intérimaires)                             | /    | /    | 13,57   |
| CASTEL Vins   | 18,2 | 27,8 | 22,3    |
| Salariés  | /    | /    | 23,64 * |
| Non-salariés (intérimaires & GMNS)                      | /    | /    | 20,08   |

**Taux de gravité des accidents du travail<sup>2</sup> en 2024\* :**



**Objectifs de développement durable associés**



\*Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.

1. Taux de fréquence des accidents du travail = (nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) X 1 000 000 / heures travaillées sur l'année. Une seule filiale de Somdia recourt aux intérimaires.  
2. Taux de gravité des accidents du travail chez les salariés : Nombre de jours d'arrêt de travail X 1 000 / Nombre d'heures réellement travaillées. 7500 jours d'arrêt sont associés à chaque décès.

## Développement du capital humain

### Description des risques identifiés

Opérant sur le secteur agro-industriel, les trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING requièrent de former et de retenir des profils de compétences techniques, de s'adapter aux évolutions technologiques en matière de processus de production et d'informatique, de former à de nouveaux métiers et domaines de compétences,

d'être en veille réglementaire et sectorielle permanente, et de réinventer l'offre de vente. Les plans de formation prennent en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens annuels.

### Politiques et procédures mises en œuvre

#### Pôles boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Convaincu que les formations professionnelles constituent un enjeu fondamental du bon développement d'une entreprise par le renforcement des capacités de ses collaborateurs, l'offre de perspectives de carrière et l'attractivité des talents, le pôle CASTEL Afrique a inscrit le besoin de montée en compétences parmi les piliers de sa politique RSE.

Dans le cadre de leur politique de gestion des ressources humaines, les filiales du pôle CASTEL Afrique mettent ainsi en œuvre leur plan de formation annuel. Au préalable de la validation de ces plans, des thèmes de formation (couvrant les hard comme les soft skills) et le public ciblé sont déterminés (industriel, RH, comptabilité, juridique et finance, sécurité, informatique, etc.), les formateurs externes ou internes sont identifiés et le budget estimé. Les entretiens annuels d'évaluation des compétences et de suivi des carrières permettent également de définir les besoins de formations, et certaines filiales sensibilisent les responsables en charge de ces

campagnes d'évaluations. Enfin, pour une montée en compétences réussie, les évaluations de l'acquisition des compétences à la suite de chaque formation sont identifiées comme une mesure essentielle.

L'élaboration et l'application effective de ces plans de formation sont contrôlées par la collecte de ces documents en central et le reporting RSE annuel. Une remontée d'information périodique est également mise en place afin de suivre les heures de formation réalisées. Ce suivi comparatif permet de suivre les résultats au regard des objectifs d'heures de formation fixés.

Parmi les points d'amélioration identifiés afin de progresser sur la qualité et la quantité des formations proposées, des partenariats avec des centres de formation, des écoles et des universités, une offre de tutorat en interne et l'adaptation progressive au e-learning sont autant de pistes mises en œuvre ou étudiées par les responsables locaux des formations professionnelles.

#### Pôles agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)

Les filiales du pôle Somdia ont poursuivi leurs démarches de développement des compétences. Chaque filiale définit sa politique de formation selon des objectifs opérationnels qui lui sont propres et établis par Département à travers un plan de formation qui peut être soit

annuel, soit pluriannuel. Le Siège demande ainsi que chaque filiale dispose d'un plan de formation (composé en général de 3 types d'action de formation : adaptation au poste de travail, adaptation à l'évolution de l'emploi, actions de développement des compétences)

construit sur la base des besoins en compétences constatés, ressortant notamment des évaluations annuelles et de la note d'orientation retranscrivant les axes à retenir.

Par ailleurs, les filiales de la Société ont poursuivi les collaborations avec apprentis et stagiaires au cours de l'année. L'accueil de stagiaires et d'apprentis, 725 en cumul pour l'exercice sous revue, permet à des jeunes en cours d'étude de découvrir le monde du travail

et l'apprentissage d'un métier. C'est aussi un dispositif de captation de potentielles futures compétences. Les filiales du périmètre sucre œuvrent à la valorisation des compétences locales. Ce projet vise à identifier les compétences disponibles au niveau local, lister les niches d'emploi disponibles en interne, accompagner les jeunes dans la formalisation de leurs candidatures et à assurer un suivi de qualité vis-à-vis de l'insertion des apprentis (en général pour une durée de 2 ans).



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Tous les métiers de la filière vin sont chez CASTEL Vins. Ce capital humain varié représente l'ensemble des compétences, des connaissances et des expériences des travailleurs qui contribuent à la création de richesses et à l'innovation de l'entreprise. En encourageant le développement du ca-

pital humain, CASTEL Vins peut améliorer sa productivité et sa compétitivité, tout en offrant des possibilités d'avancement et de développement personnel aux salariés. Le développement du capital humain passe par l'attractivité de nos métiers, la détection des talents et les formations professionnelles.

#### ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE CASTEL VINS ET DE SES TALENTS

Pour attirer de nouveaux talents et faire connaître nos métiers, nous devons nous démarquer et professionnaliser nos méthodes de recrutement. L'expérience collaborateur doit donc véhiculer les valeurs, l'identité et la culture des entités de CASTEL Vins et ce tout au long de la vie du collaborateur.

- Capitaliser sur nos atouts : Les entités de CASTEL Vins par leurs diversités d'activité, leurs solidités et leurs implantations en France et à l'international, offrent une variété de métiers autour du vin.

- Offrir un package salarial attractif : Au-delà de la rémunération, nos collaborateurs bénéficient de divers avantages : mutuelle et complémentaire santé, épargne salariale, participation et intéressement, titre restaurant, forfait mobilité durable avec participation à l'abonnement des transports en commun, possibilité d'évolution, etc.
- Mettre en avant nos collaborateurs et nos métiers.

#### LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Nos plans de formation doivent prendre en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens professionnels tout en intégrant de nouvelles propositions via l'e-learning pour offrir toujours plus de flexibilité dans le parcours collaborateur.

Le développement des compétences attendues (formation initiale) ainsi que le développement de nouvelles aptitudes selon les évolutions des métiers (formation conti-

nue) sont garantis chez CASTEL Vins en :

- Offrant des formations adaptées via un programme de formation construit annuellement selon les enjeux établis.
- S'engageant vers plus d'aisance et de performance pour nos collaborateurs avec nos écoles : école de vente CASTEL FRERES et école de formation caviste chez NICOLAS.
- Formant de potentiels nouveaux talents par le recrutement de potentiels, stagiaires et d'alternants.

### Indicateurs de performance et de résultats

| Heures de formation par salarié <sup>1</sup> | 2022 | 2023 | 2024  |
|--|------|------|-------|
| CASTEL Afrique                               | 5    | 20   | 14,5* |
| Somdia                                       | 6,39 | 6    | 4,2*  |
| CASTEL Vins                                  | 10,3 | 10,4 | 11,4* |

\*Donnée ayant fait l'objet d'une assurance externe.



4,84

heures de formation par intérimaire en 2024 chez CASTEL Afrique

### Objectifs de développement durable associés



1. Durée des formations sur l'année / nombre de salariés (personnes physiques, au 31.12). Les valeurs 2022 et 2023 de CASTEL Afrique diffèrent de celles publiées dans le précédent rapport car les heures des intérimaires ont été exclues.



## Conditions et relations de travail

### Description des risques identifiés

Les relations et les conditions de travail incluent des thématiques variées et dont les niveaux de risque sont spécifiques à chaque pôle d'activité et à chaque filiale. Les sujets suivants sont ainsi partiellement ou intégralement identifiés dans les cartographies des risques établies par chaque pôle d'activité, sans qu'ils constituent pour autant des risques significatifs à leurs évaluations.

- Le dialogue social et la liberté d'association : des instances de dialogue actives avec les représentants du personnel garantissent une meilleure prise en compte des problématiques liées aux conditions de travail et permettent d'anticiper les risques de grèves du personnel. Le droit pour les travailleurs de constituer des organisations de leur choix et de s'y affilier doit ainsi être assuré.
- Les discriminations : un comportement discriminatoire peut se produire à différentes étapes de la vie professionnelle (embauche, formation, salaire etc.) vis-à-vis du genre, des origines, de la religion, de l'âge ou de l'état de santé, ainsi que des opinions politiques ou syndicales d'un collaborateur.
- L'égalité de traitement : les conditions de traitement, les statuts et la protection sociale peuvent être différents entre les agents salariés et ceux en intérim ou en prestation, travaillant sur les mêmes sites. Des revendications sociales et une dégradation du climat social peuvent ainsi en résulter.
- La politique salariale : déterminante pour la motivation, la performance, l'engagement, la productivité et, in fine, les revenus, la

politique salariale doit être équitable et éviter les écarts trop importants entre les plus hauts et les plus bas salaires.

- La durée du travail : la durée légale hebdomadaire de travail effectif des salariés à temps complet est fixée par la législation locale. Il s'agit d'une durée de référence, un seuil à partir duquel sont calculées les heures supplémentaires. Les systèmes de gestion du personnel doivent permettre de garantir que les quotas d'heures supplémentaires sont respectés, et que les heures travaillées soient toutes effectivement payées.
- La protection sociale : la protection sociale comprend l'accès aux soins médicaux et la garantie de revenu, en particulier pour les personnes âgées et en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, d'accident du travail, de maternité ou de disparition du soutien de famille.
- Le harcèlement moral et le harcèlement sexuel : le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés qui ont pour objet ou effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits du salarié au travail et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Le harcèlement sexuel constitue un délit pénal si les faits sont commis par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions. Le salarié est, en outre, passible d'une sanction disciplinaire prise par l'employeur.



## Politiques et procédures mises en œuvre

Le Code de conduite est applicable à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING et mentionne l'engagement de chacun et chacune pour le respect des droits humains et des droits fondamentaux tels qu'établis dans les conventions internationales du travail. Par la formation des collaborateurs aux règles du Code de conduite, la Société s'attache ainsi à promouvoir la diversité et à lutter contre les diverses formes de discriminations. De plus, en cas de non-respect de ces principes, le collaborateur peut reporter ce comportement contraire aux règles du Code à son supérieur ou au référent éthique prêt à recevoir et à traiter ce signalement.

La procédure de gestion des signalements s'applique également à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING. La plateforme en ligne recevant les signalements (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) est ouverte aux parties prenantes internes comme externes, et reste complémentaire aux autres voies de recours. Les alertes et signalements de non-conformités peuvent en effet être reçus par des référents éthiques et RSE, ainsi que par le biais de boîtes à signalements.

### Pôles boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au sein de chaque filiale de CASTEL Afrique, le règlement intérieur et la politique de gestion des ressources humaines détaillent également les principes des relations et des conditions de travail relatifs aux législations locales. Et, lorsqu'applicables, une convention collective ou des accords d'entreprise peuvent préciser les modalités de sujets spécifiques tels que la grille salariale, la durée du travail ou l'organisation du dialogue social.

Les filiales de CASTEL Afrique répondent à ces risques par des mesures complémentaires aux outils précédemment énoncés telles que :

- des formations sur les techniques de management, de leadership et sur la gestion des conflits, mais également sur le harcèlement physique et moral ;
- la sensibilisation à la tenue des évaluations annuelles des employés, et des enquêtes de satisfaction auprès des employés ;
- la revue des grilles salariales et la pesée des postes ;
- un système de pointage (biométrie) et des contrôles des heures travaillées ;
- le contrôle des fiches de pointage des intérimaires par le chef d'équipe et la société d'intérim ;
- l'amélioration continue des espaces communs (cantine, vestiaires, etc.) et des conditions de travail, ainsi que des initiatives pour promouvoir le bien-être au travail (conférence sur l'ergonomie au travail, événement sportif renforçant la cohésion, etc.) ;
- la prise en charge des soins de santé pour les salariés et leurs familles.

### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Chaque société dispose de son cadre des relations sociales selon le droit du travail applicable qui est constitué des textes nationaux, de branche et d'entreprise.

Au sein du pôle Somdia, le dialogue social est un axe intégré dans les engagements RSE de chaque filiale. En 2024, 109 réunions se sont tenues au global sur le périmètre entre les directions des filiales et les partenaires sociaux.

Les filiales du périmètre Somdia organisent les réunions périodiques avec leurs représentants du personnel dans un souci de dialogue social constructif.

Plus particulièrement :

- la filiale Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM) qui a mis en œuvre la qualité de son dialogue social pour adapter le 28 octobre 2024 de façon conventionnelle son accord collectif d'entreprise signé en 2023 afin de prendre quelques mesures rendues nécessaires par la situation de l'entreprise en complément des mesures retenues à titre unilatéral ;
- la Compagnie Sucrière du Tchad (CST) qui, le 20 décembre 2024, a terminé ses travaux de refonte de son accord d'entreprise par la signature d'un nouvel accord d'entreprise.

Enfin, le Code de conduite, revu pour l'ensemble du groupe, vient compléter le règlement intérieur de chaque filiale a été présenté à chacune d'elle puis ensuite été adopté selon les pratiques en vigueur.



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Au sein de chaque structure juridique, la politique de gestion des ressources humaines détaille les principes de relations et de conditions du travail en s'appuyant sur les législations locales, et, lorsqu'applicables, sur les conventions collectives ou les accords d'entreprise. CASTEL Vins porte une attention particulière :

- Au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
- Au développement du dialogue social dans l'entreprise
- À l'égalité des chances
- Aux conditions de travail (adaptation et amélioration continue)
- A l'articulation vie privée/vie professionnelle



#### Dialogue social dans l'entreprise

Le dialogue social revêt plusieurs aspects :

- **Les Instances représentatives du personnel (IRP)** avec des réunions régulières
- **Les négociations avec les délégués syndicaux** dont les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)



#### Egalité des chances

Afin promouvoir l'égalité des chances au travail, différentes actions sont mises en œuvre :

- L'établissement de **politiques de recrutement et de promotion équitables**
- Le déploiement d'**accords collectifs** : Accord Qualité de Vie au travail et égalité, accord Séniors, etc.
- La surveillance des résultats de l'Index égalité Homme – Femme, l'écart des rémunérations et la **prévention contre le harcèlement sexuel** et les propos sexistes



#### Conditions de travail

Les conventions collectives ou accords d'entreprise nourrissent chaque politique de gestion des ressources humaines de nos entités :

- **La politique salariale** incluant l'ensemble des rémunérations et des avantages accordés à nos collaborateurs
- **La durée du travail** de 35 h mise en œuvre selon différentes modalités d'application : RTT, semaine à 4.5 jours voire 4 jours, etc.

et de nouvelles expérimentations de 35h modulées sont à l'étude (Services techniques : 1 vendredi /mois voire 2 vendredis/mois non travaillés)

- **La protection sociale** : Chaque salarié dispose d'une protection sociale, mutuelle et prévoyance.
- **Le Plan de mobilité (PDM)** : prise en charge à hauteur de 70% de l'abonnement de transport en commun
- **L'environnement de travail** : Poste de travail équipé et ergonomique, parking privé gratuit sécurisé, espaces de restauration
- **Télétravail** : La mise en place du Télétravail en 2022 a permis d'apporter plus d'équilibre.

### Objectifs de développement durable associés



# NOS FOURNISSEURS ET CLIENTS

Dans les pays où nous exerçons des activités, nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus, tels que définis notamment par la Charte internationale des Droits de l'Homme et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Nous visons au respect des Droits de l'Homme de nos collaborateurs, mais aussi à la promotion de ces principes dans notre chaîne de valeur, en amont comme en aval.

Notre Code de Conduite énonce les règles à suivre pour nos collaborateurs, et exige de nos fournisseurs de premier rang et prestataires, mais également de nos clients, qu'ils appliquent des standards de conduite équivalents aux nôtres.

Retrouvez notre Code de Conduite sur <https://castel-afrique.com/ethique-et-conformite/>

Afin de mieux cerner nos impacts et risques au sein de notre chaîne de valeur, nous réalisons une cartographie des risques sur les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité au travail et l'environnement, mise à jour selon les évolutions de l'activité et les contextes socio-économiques.

Afin de prévenir et atténuer les impacts négatifs, nos fournisseurs et clients sont informés de nos exigences en matière de Droits de l'Homme via notre Code de Conduite au moment de la signature de contrats. Une sélection de fournisseurs identifiés à haut niveau de risques est évaluée selon une procédure et fréquence (a minima annuelle) spécifiques à chaque pôle.

Le pôle Somdia a lancé fin 2020 une Procédure d'Evaluation des tiers Know Your

Supplier ("PEKYS") vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses sous-traitants directs. Au travers d'un questionnaire intégrant les thématiques d'éthique, de conformité anti-corruption et de responsabilité sociétale. Les fournisseurs et sous-traitants sont évalués de manière à identifier les éventuels risques d'un maintien ou de l'initiation d'une relation contractuelle. Si des risques devaient être identifiés, les filiales du pôle Somdia proposent à leurs fournisseurs et sous-traitants directs des mesures de mitigation du risque, selon les opportunités d'amélioration identifiées et au regard des résultats de l'évaluation. Pour 2024, 150 nouveaux fournisseurs ont fait l'objet d'une due diligence. Pour ces derniers, des plans d'accompagnement ont été proposés lorsque nécessaire afin de répondre aux exigences et standards d'éthique, de conformité et RSE de Somdia. Une fois la relation contractuelle engagée, nos sous-traitants sont également soumis à une Procédure d'Evaluation et de Contrôle des Activités Externalisées ("PE-CAE"), permettant un contrôle du respect des standards RSE, santé/sécurité au travail et conditions de travail.

De la même manière, le pôle d'activité CASTEL Afrique a adopté une nouvelle version de sa procédure d'évaluation des Fournisseurs de biens et de services locaux fin 2019. Celle-ci intègre les critères d'évaluation de la conformité sur des thèmes d'éthique et de vigilance (droits humains, santé et sécurité au travail et environnement) dans l'évaluation globale coordonnée par le département des Achats de chaque filiale. Les résultats déterminent si des mesures d'accompagnement doivent être proposées dans le but de réduire les risques. En 2024, ce sont 762 nouveaux fournisseurs qui ont été évalués sur leur conformité réglementaire

en matière éthique, sociale et environnementale. Les évaluations se poursuivront en 2024. Les fournisseurs dont les résultats d'évaluation sont insuffisants devront se voir appliquer des mesures de réduction des risques ou justifier de mesures correctives dans le cadre d'une mise en conformité dans un délai raisonnable.

Enfin, toujours selon le même protocole de due diligence, 1 119 nouveaux partenaires commerciaux de CASTEL Vins ont été évalués sur la période 2024. Concernant spécifiquement les emballages, la Centrale d'Achats de CASTEL Vins sélectionne des fournisseurs par type de biens fournis en s'appuyant notamment sur un questionnaire préliminaire, des audits intégrant les principales thématiques RSE ou à partir de sources documentaires annexes des fournisseurs (rapport RSE, DPEF...).

Les travailleurs de notre chaîne de valeur, fournisseurs comme clients, peuvent aussi nous faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins directement via une plateforme en ligne (<https://groupe-castel-gan-compliance.com>) accompagnée d'une procédure de gestion des signalements, applicable aux trois pôles d'activités, permettant de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

 Cliquez ici pour plus de détails

Nous veillons aussi à la bonne compréhension des règles en interne, via des campagnes de communication et de formations au Code de Conduite auprès de nos collaborateurs.

## Objectifs de développement durable associés



# COMMUNAUTÉS LOCALES

## Description des risques identifiés

Opérant au sein de nombreux pays en développement en Afrique, les filiales des pôles Somdia et CASTEL Afrique se sont construites autour d'un fort ancrage territorial et un sens de la responsabilité vis-à-vis des populations vivant en périphérie de leurs implantations.

Leurs contributions aux enjeux de développement de la santé, de l'éducation, des transports, de la culture et de l'accès

équitable aux ressources ont donc été identifiées comme une attente forte des parties prenantes externes. Il s'agit ainsi d'y répondre en soutenant l'économie et l'emploi local par le développement des activités agricoles et industrielles, de maintenir le dialogue avec les riverains et les autorités locales afin de participer au débat public, et d'agir directement par l'appui et le financement de projets de développement communautaire.

## Politiques et procédures mises en oeuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Les filiales de CASTEL Afrique s'attachent à contribuer au développement local des territoires où elles sont implantées à travers plusieurs domaines d'action de mécénat et de parrainage. Ainsi, diverses actions sont régulièrement organisées auprès de populations défavorisées et de structures nécessitant du matériel coûteux (orphelinats, hôpitaux, écoles, etc.). Ceci permet ainsi de contribuer à la santé, à l'éducation, à la création d'emplois, à l'environnement ainsi qu'à la promotion des activités sportives et de la culture.

### Nos principaux soutiens



**Accès à l'eau** : construction de forages d'eau potable



**Accès à l'électricité** : électrification d'infrastructures, dons de panneaux solaires



**Sport** : soutien aux clubs de football, basketball, marathons



**Santé** : dons d'équipements hospitaliers et maternité, de médicaments, prise en charge de frais médicaux, rénovation ou extension des infrastructures de santé et caravane santé itinérante



**Culture** : rénovation de centre culturel, rénovation de bibliothèque et dons de livres



**Education** : Dons de matériels scolaires et informatiques, rénovation et construction d'écoles, financement de bourses scolaires, coopération académique pour soutenir la formation des jeunes



**Emploi** : soutien à l'entrepreneuriat local, accompagnement des femmes dans l'emploi, accompagnement et professionnalisation de nos clients et fournisseurs, support à la réinsertion des jeunes délinquants



**Solidarité** : Dons de repas, d'eau et de matériel pour les centres d'accueil et soutien aux associations œuvrant auprès des populations vulnérables (enfants, femmes, handicapés), récolte de fonds au profit d'œuvres caritatives, soutien aux réfugiés politiques et victimes de catastrophes naturelles



**Autres actions environnementales** : journées dédiées à l'environnement (nettoyage et collecte des déchets, actions de sensibilisation auprès du grand public, des écoles, etc.), soutien aux associations environnementales (collecte des déchets, reboisement, etc.), dons de matériels d'assainissement et de nettoyage aux collectivités

**L'ÉDUCATION : UN LEVIER ESSENTIEL À LA RÉDUCTION DE LA POLLUTION PLASTIQUE**

La jeune génération est particulièrement visée par nos programmes d'investissements communautaires, comme au Gabon où la deuxième édition de l'Ecole Zéro Plastique a permis de lutter contre la pollution plastique en milieu scolaire et de sensibiliser les élèves ainsi que les équipes pédagogiques. En 2024 :



26 000

enfants sensibilisés et 26 établissements visités



5

tonnes de plastiques collectées



14

clubs verts créés/renforcés dans les établissements aboutissant à la formation d'un parlement vert (plateforme interscolaire de partage et de suivi de sujets environnementaux par les représentants de chaque établissement)

En République Démocratique du Congo, le programme « Les Enfants de la Terre » a été lancé en août 2024 pour sensibiliser les enfants âgés entre 10 et 13 ans avec l'objectif d'éveiller leur conscience environnementale et les encourager à adopter des comportements responsables face au changement climatique et la pollution plastique.

673

enfants sensibilisés au 31 décembre 2024, dont 234 enfants de collaborateurs et prestataires Bracongo, 70 enfants issus d'orphelinats, et 369 enfants scolarisés dans des écoles partenaires.

Ce programme vient en complément de notre soutien au programme SOS Planète Congo qui vise à sensibiliser un large public d'enfants aux enjeux écologiques, permettant de créer des synergies et d'amplifier l'impact de nos actions.

A Madagascar, le projet Kopakelatra a été développé pour collecter les bouteilles en plastique dans des bacs installés dans des points stratégiques, dont les écoles où est mené un travail de sensibilisation. Les déchets sont ensuite revalorisés localement grâce à une collaboration avec plusieurs associations.

Le reste de la population fait aussi l'objet d'un travail de sensibilisation, comme en Côte d'Ivoire, où le programme « gare propre » vise à collecter, trier et valoriser les déchets plastiques générés par les usagers des gares. Nombreuses sont également les filiales à organiser des journées de collecte et de nettoyage de zones polluées par les déchets plastiques lors desquelles les bons gestes à adopter sont transmis aux parties impliquées comme les riverains et consommateurs.



## NOTRE CONTRIBUTION À LA REFORESTATION ET À LA BIODIVERSITÉ

Des projets de reboisement sont organisés par nos filiales, lors desquels nos collègues ont aussi l'opportunité de contribuer, aux côtés de partenaires qualifiés.

5 années de partenariat 

au Malawi avec le Ministère des Ressources naturelles et du changement climatique et les parties prenantes qualifiées, qui s'est poursuivi en 2024 avec notamment le renouvellement des arbres morts et le débroussaillage pour l'entretien et la prévention des feux de forêts. De tels partenariats sont développés dans d'autres pays, comme la Côte d'Ivoire.

50 000 

plants autochtones achetés au profit de la Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasse pour la réhabilitation du couvert végétal du Bénin.

23 200 

arbres plantés à Madagascar sur les sites d'Andranovelona, Ambatolampy et Antsirabe, et 80 000 plants produits par la pépinière implantée sur le site de la malterie.

5 000 

arbres plantés en Ethiopie, dont 80% fruitiers afin de participer à la sécurité alimentaire locale. Efficaces pour lutter contre l'érosion des sols et la sécheresse, 10 000 vétivers ont aussi été plantés au sein du site d'Hawassa.

4 650 

plants au sein de la mangrove au Gabon

500 

oliviers et caroubiers plantés dans le parc forestier de Ben Aknoun en Algérie, ainsi qu'un don d'arbustes à la commune de Chebaita Mokhtar pour contribuer à la végétalisation des espaces publics.



## LE FONDS PIERRE CASTEL – AGIR AVEC L'AFRIQUE

Depuis sa création, le Fonds Pierre Castel inscrit son action dans une dynamique de soutien à l'entrepreneuriat agricole en Afrique, convaincu que l'innovation et l'engagement des jeunes entrepreneurs constituent des leviers essentiels de développement.

En 2024, le Fonds a poursuivi cette mission en consolidant ses dispositifs d'accompagnement et en renforçant ses partenariats stratégiques dans les pays concernés : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar et République Démocratique du Congo. Les interventions du Fonds se sont articulées autour de quatre actions principales :

- Le Prix Pierre Castel,
- Le Prix Jeunes Espoirs – Pour une agriculture et une alimentation durables,
- La Chaire Systèmes alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique
- La participation à des colloques et conférences

À travers ces initiatives, 59 agri-entrepreneurs et porteurs de projets prometteurs ont été identifiés et accompagnés, renforçant ainsi la création de valeur locale et l'impact durable des actions du Fonds. En participant aux colloques et conférences, le Fonds enrichit la réflexion collective et favorise l'émergence de solutions concrètes pour accompagner les jeunes entrepreneurs dans leur développement.

## Septième édition du prix Pierre Castel

Pour sa 7<sup>e</sup> édition, le Prix Pierre Castel a été organisé dans les six pays d'intervention du Fonds. Parmi plus de 1 600 candidatures reçues, 36 jeunes agri-entrepreneurs dont 12 lauréats se sont distingués par leur talent, leur résilience et l'impact de leurs initiatives sur le développement agricole et agroalimentaire de leurs pays respectifs.

15 000€ 

de financement, un programme de mentorat et de coaching personnalisé pour chaque premier lauréat

10 000€ 

de financement et un programme de coaching personnalisé pour chaque second lauréat

## Les 12 lauréats :



## ALGÉRIE

## Première lauréate :

FOD (Food On Diet). Conservation et transformation de fruits et légumes pour créer des boissons naturellement pétillantes riches en probiotiques.

## Seconde lauréate :

CACTUVIA. Entreprise de cosmétique naturelle, fabrication de produits de soins corporels à base de cactus.



## BURKINA FASO

## Première lauréate :

DAN AGRO. Entreprise agroalimentaire spécialisée dans la transformation de l'arachide.

## Seconde lauréate :

EDEN VITALITE. Production de boissons à base de plantes aromatiques récoltées sur des sites de productions certifiées bioSPG.



## CAMEROUN

## Première lauréate :

LEELOU BABY FOOD. Production de compotes et bouillies pour bébés à partir d'ingrédients locaux et biologiques.

## Seconde lauréate :

ACQUAKI. Production et la transformation de poisson.



## CÔTE D'IVOIRE

## Première lauréate :

BIOSAVE. Transformation de cabosses de cacao en engrais biologique.

## Second lauréat :

ASSAHORE & KO (Colonie). Production et conditionnement de miel.



## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Première lauréate :

LA FLEUR. Transformation d'épices, de fruits et d'herbes aromatiques.

## Second lauréat :

BEYAGRO (Kopimente). Culture et transformation de piment.



## MADAGASCAR

## Première lauréate :

COOPERATIVE TANAMASOANDRO. Production de riz instantané.

## Second lauréat :

BIO SOURCE FARM – BSF. Production d'engrais et aliments pour animaux à partir de la bioconversion de déchets organiques par la mouche soldat noire.

Dans le cadre de leur sélection, ces 12 entrepreneurs ont bénéficié d'un appui financier, de programmes de coaching et de mentorat pour soutenir la croissance de leur entreprise et renforcer, pérenniser leur impact au sein des chaînes de valeur.

Ils ont reçu symboliquement leur prix au cours d'une cérémonie panafricaine organisée à Alger. Cette cérémonie a marqué l'aboutissement d'une semaine riche en échanges avec les institutions locales, ponctuée de séminaires et d'ateliers de formation. Ces activités ont eu pour but de créer des synergies en faveur de l'entrepreneuriat agricole, d'encourager le partage d'expériences entre les participants et d'offrir aux jeunes entrepreneurs des opportunités de collaborations transnationales.

**PRIX JEUNES ESPOIRS – POUR UNE AGRICULTURE  
ET UNE ALIMENTATION DURABLES**

Le Prix Jeunes Espoirs récompense des entrepreneurs engagés dans des initiatives agricoles et agroalimentaires ayant un impact durable sur leur environnement local.

Leurs projets répondent aux enjeux de valorisation des ressources locales et de promotion d'une alimentation plus saine :

- Culture et transformation de palmiers dattiers en Algérie
- Transformation de patate douce au Burkina Faso
- Transformation de rhizomes de gingembre au Cameroun
- Production de concentrés de sauces ivoiriennes en conserves en Côte d'Ivoire
- Transformation de fruits de baobab à Madagascar
- Production de farine instantanée nutritionnelle à base de soya en République Démocratique du Congo

Afin de renforcer leurs compétences et favoriser la pérennité de leurs entreprises, les lauréats ont suivi une formation intensive de 10 jours en novembre 2024, à l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Yamoussoukro. Ils ont été accompagnés par des experts du GID (Groupe Interacadémique pour le Développement) et de l'Académie d'Agriculture de France, bénéficiant d'un encadrement sur mesure pour mieux répondre à leur besoin d'accompagnement. Ils ont également bénéficié de coups de pouce financier à hauteur de 1 650€ pour chacun des lauréats.



## LA CHAIRE UNIVERSITAIRE SYSTEMES ALIMENTAIRES ET ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

91 

porteurs de projets  
accompagnés depuis 2021

23 

nouveaux étudiants et diplômés  
ont rejoint la promotion 2024

130 à 150 

heures de formation dispensées  
dans chaque établissement

1 à 3 

mois de stage dans une  
filiale CASTEL Afrique

Lancée officiellement en 2021, la Chaire a pour but de favoriser la création d'entreprises agricoles et de contribuer à répondre aux défis de l'employabilité des jeunes par leur montée en compétences et leur professionnalisation.

En 2024, les trois établissements membres de la Chaire – la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles - Univ Dschang (Cameroun), l'École Supérieure d'Agronomie de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) et l'École Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo (Madagascar) – ont tous mis en œuvre des programmes ambitieux et structurés pour stimuler l'entrepreneuriat agricole et accompagner les porteurs de projets dans leur parcours. Ancrée dans les territoires, la Chaire s'intègre aux dynamiques locales et accroît son impact auprès des communautés concernées.

### Renforcement des compétences

- Tous les établissements ont dispensé des modules variés sur l'entrepreneuriat et la gestion d'entreprise (entre 130 et 150 heures de formation). Ces cours couvrent des thématiques pratiques adaptées aux réalités locales.
- Des séminaires et ateliers, souvent soutenus par des partenaires comme l'IECD, ont combiné théorie et application pratique.

### Stages professionnels et immersion

- Les bénéficiaires ont été accueillis en stage dans certaines de nos filiales telles que Boissons du Cameroun, Star Madagascar, Solibra et SUCAF. Ces immersions leur ont notamment permis de mieux comprendre les fonctions transversales d'une entreprise.
- Une approche innovante à Dschang inclut des résidences entrepreneuriales, offrant une immersion sur site chez des partenaires agricoles.

### Accompagnement individualisé

- Le coaching personnalisé est un pilier central du dispositif. Des entrepreneurs expérimentés ou experts locaux ont accompagné les bénéficiaires tout au long de leur formation et de la maturation de leur projet.
- Les dispositifs de prototypage, notamment à Madagascar et en Côte d'Ivoire, ont permis aux étudiants de transformer leurs idées en solutions concrètes adaptées aux réalités du marché.

Grâce à cet accompagnement structuré, la Chaire renforce le lien entre formation académique et entrepreneuriat, offrant aux jeunes les outils nécessaires pour réussir et innover dans le secteur agroalimentaire africain.

## La participation a des colloques et conférences

Le Fonds Pierre Castel a pris part à la 11<sup>e</sup> édition des Journées Nationales des Diasporas et de l'Afrique (JNDA) organisée par le Club des Bâtisseurs et Bridge Africa. À cette occasion, Jacques-Olivier Pesme, vice-président du Fonds, est intervenu lors d'une table ronde sur le leadership africain en matière de responsabilité sociale et environnementale. Les échanges ont notamment porté sur les innovations émergentes et les leviers permettant d'accélérer leur développement grâce aux financements à impact.



### Autre contribution au développement territorial :

La valeur générée par nos activités est distribuée à diverses parties prenantes au fil de notre chaîne de valeur (contribution Groupe: CASTEL Afrique, CASTEL Vins, Somdia, en millions d'euros):

**3 785** M€  
de dépenses effectuées auprès de nos fournisseurs

**687** M€  
de revenus distribués à nos salariés

**2 954** M€  
d'impôts versés aux parties concernées

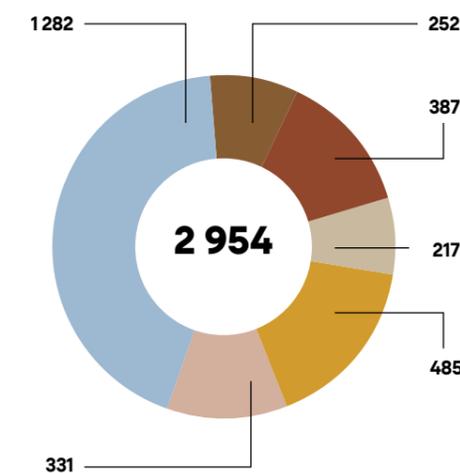
**821** M€  
de CAPEX investis pour améliorer nos infrastructures

Outre les emplois créés par nos sites de production, et l'activité indirecte que nous générons par nos achats locaux, les impôts et taxes constituent un mécanisme essentiel par lequel CASTEL contribue à l'économie des pays dans lesquels nous opérons. Les impôts et taxes, principale source des financements publics, sont au cœur de la politique et du développement socioéconomique des territoires.

**37%** Taux d'imposition effectif des bénéficiaires\*

#### Contribution fiscale Groupe (CASTEL Afrique, CASTEL Vins, Somdia) 2024

(source : comptes consolidés)  
En millions euros



- **Impôts et cotisations salariales** : impôts et cotisations relatifs à l'emploi
- **Impôt sur les bénéfices** : Tout impôt sur les bénéfices.
- **Droits d'importation** : Ensemble des taxes acquittées sur l'importation
- **TVA** : TVA nette (TVA collectée - TVA déduite)
- **Autres impôts** : Retenues sur redevances/services, taxes environnementales, TVA non déductible, taxes professionnelles, taxes foncières, etc.
- **Droits d'accise** : Droits, taxes et prélèvements spécifiques sur les boissons.

\*Impôts sur les bénéfices rapportés au bénéfice consolidé



FARINE DE MAÏS  
MANSANGO ZING  
PROD. 24.03.2024

### **Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)**

Le soutien aux communautés locales, à travers des partenariats et des actions solidaires, est un pilier de la politique de Développement Durable du pôle Somdia. Les départements RSE des filiales y attachent une attention particulière et la collaboration active avec le réseau des Fondations Somdia en témoigne. De ce fait, chaque année, les filiales sont amenées à formaliser un plan d'actions RSE intégrant les

activités sociétales à mettre en œuvre au regard notamment des problématiques évoquées par les communautés avoisinantes des sites, surtout en milieu rural.

À partir de leurs engagements et des attentes de leurs parties prenantes, de nombreuses actions sont mises en œuvre sur les thématiques suivantes.



**Adduction en eau potable :** le budget pour les projets concernant la réfection, l'entretien ou la construction de pompes à motricité humaine ou solaire et de sources aménagées représente plus de 41 800 €.



**Education :** l'appui au personnel éducatif et l'aide aux logements des enseignants de plusieurs écoles, le don d'équipements pédagogiques ou de mobilier scolaire, la réfection ou la construction de salles de classe et de cantines scolaires représentent plus de 173 000 €.



**Santé :** l'ouverture des hôpitaux, dispensaires et centre médico-sanitaires aux populations riveraines, notamment pour les soins d'urgence, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de dépistages sur des thématiques précises (ophtalmologie notamment). En 2024, plus de 2 475 personnes (salariés, ayants-droits et riverains) ont été dépistés du VIH et 11 800 du paludisme.



**Désenclavement :** l'entretien et le reprofilage de pistes secondaires, la mise en place d'un système de transport social, destiné à rallier gratuitement les villages et les centres urbains quotidiennement occupe une place essentielle dans le renforcement de l'économie locale pour les communautés dont les territoires sont les plus reculés.



**Agriculture :** le labour de parcelles, la formation technique, le don en intrants et en matériels aratoires pour le développement de l'agriculture ou du maraîchage constituent le socle de notre accompagnement auprès des producteurs locaux et riverains.



**Appuis divers :** très sollicités, les filiales répondent – dans la mesure de leurs moyens respectifs – également aux demandes issues des communautés : fêtes culturelles, religieuses, deuils, appuis à des associations sportives, etc.

Depuis plus de 12 ans, Somdia a mis en place un réseau de 8 Fondations, actives dans 6 pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad et Togo), animées par plus d'une vingtaine d'opérateurs de terrain, 3 coordinateurs sociétaux régionaux et plus de 85 bénévoles membres des comités de sélection des projets et 130 membres ordinaires.

Les Fondations Somdia apportent une contribution significative aux enjeux du développement local. Associations à but non lucratif de droit local, elles centrent leurs approches sur une méthodologie de développement participatif, positionnant les destinataires des actions au centre de leurs initiatives et projets. Sur la base des besoins exprimés par les populations, les Fondations s'attachent à densifier et à structurer le tissu associatif local, renforcer ses capacités techniques et convenir de projets centrés sur le développement des activités génératrices de revenus ou sur la thématique du développement communautaire.

Les Fondations Somdia s'ouvrent depuis quelques années à la promotion des entrepreneurs locaux, selon la même méthodologie de travail. L'ensemble de ces actions représente l'application concrète du soutien aux initiatives locales de développement. Mises en œuvre en accord avec les autorités locales et étatiques, elles permettent de contribuer au maintien d'un climat sociétal de confiance sur les sites agro-industriels. Les projets sont réalisés par des associations, des coopératives ou des individus avec l'appui des équipes des Fondations et doivent donc être fondés sur un fort sentiment d'appropriation de la part des bénéficiaires. Chaque projet fait l'objet d'un suivi régulier par les Fondations en vue d'assurer un respect des engagements des différentes parties et de l'atteinte des objectifs visés. Les thématiques des projets sont les suivantes : agriculture, maraîchage, transformation agro-industrielle, promotion du petit commerce, de l'artisanat, accès aux soins, sensibilisation sur l'hygiène et la salubrité, la santé sexuelle et reproductive, l'accès

à l'éducation, alphabétisation, eau potable, etc.

Depuis 2023, le réseau des Fondations a été marqué par un plan de transformation, "100% Fondations" qui a pour objectif d'accroître l'accompagnement porté par le réseau des Fondations auprès des parties prenantes locales.

En 2024, 193 projets ont été mis en œuvre, contre 132 en 2022, dont 29 en convergence sociale avec les équipes RSE des filiales Somdia. Les équipes se sont largement mobilisées dans le cadre des journées mondiales, notamment à l'occasion du 8 mars pour les droits des femmes et du 1er décembre contre le VIH-SIDA. Des sessions de formations des membres des groupes, des associations et des coopératives sont régulières et permettent de travailler sur l'entrepreneuriat agricole (filières maïs, champignons, vers blancs, bios pesticides, etc.).

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Kryss, les équipes du réseau des Fondations se sont mobilisées en avril et mai 2024 pour organiser des campagnes ophtalmologiques au Tchad, au Congo, au Togo et au Cameroun. Ce partenariat, fondé sur des valeurs communes d'équité en santé, a permis de déployer la Caravane de la Vue auprès des populations les plus vulnérables. Grâce au soutien financier de la Fondation Kryss et à l'implication des équipes Fondations et Somdia, et des partenaires ophtalmologues, 2 230 patients ont bénéficié de consultations gratuites et 2 548 paires de lunettes ont été distribuées. Cette action illustre concrètement l'impact positif de nos engagements conjoints en matière d'accès aux soins visuels.

À l'échelle des Fondations Somdia, les projets et actions menées ont bénéficié à plus de 80 735 personnes. Au niveau global, le financement des projets des Fondations Somdia représente un total d'environ 280 000 euros en 2024.

Pour plus d'informations : <https://fondations.groupe-somdia.com/>



280 000

euros investis par les Fondations Somdia en 2024, contre 127 000 euros en 2023



8

Fondations actives dans 6 pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad et Togo), ayant porté 193 projets

### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Depuis sa création, CASTEL Vins œuvre activement au rayonnement de la filière et au maintien du tissu économique local dans de nombreuses régions viticoles françaises, y compris les plus rurales mais aussi partout où nos maisons de vins sont implantées. Les démarches menées en 2024 sont ainsi riches et plurielles :

#### SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS LOCALES ET AUX ASSOCIATIONS

# 18

tonnes de bouchons collectés au profit de l'association AGIR CANCER GIRONDE

# 40 000 €

pour la recherche contre le cancer remis à l'institut Bergonié de Bordeaux

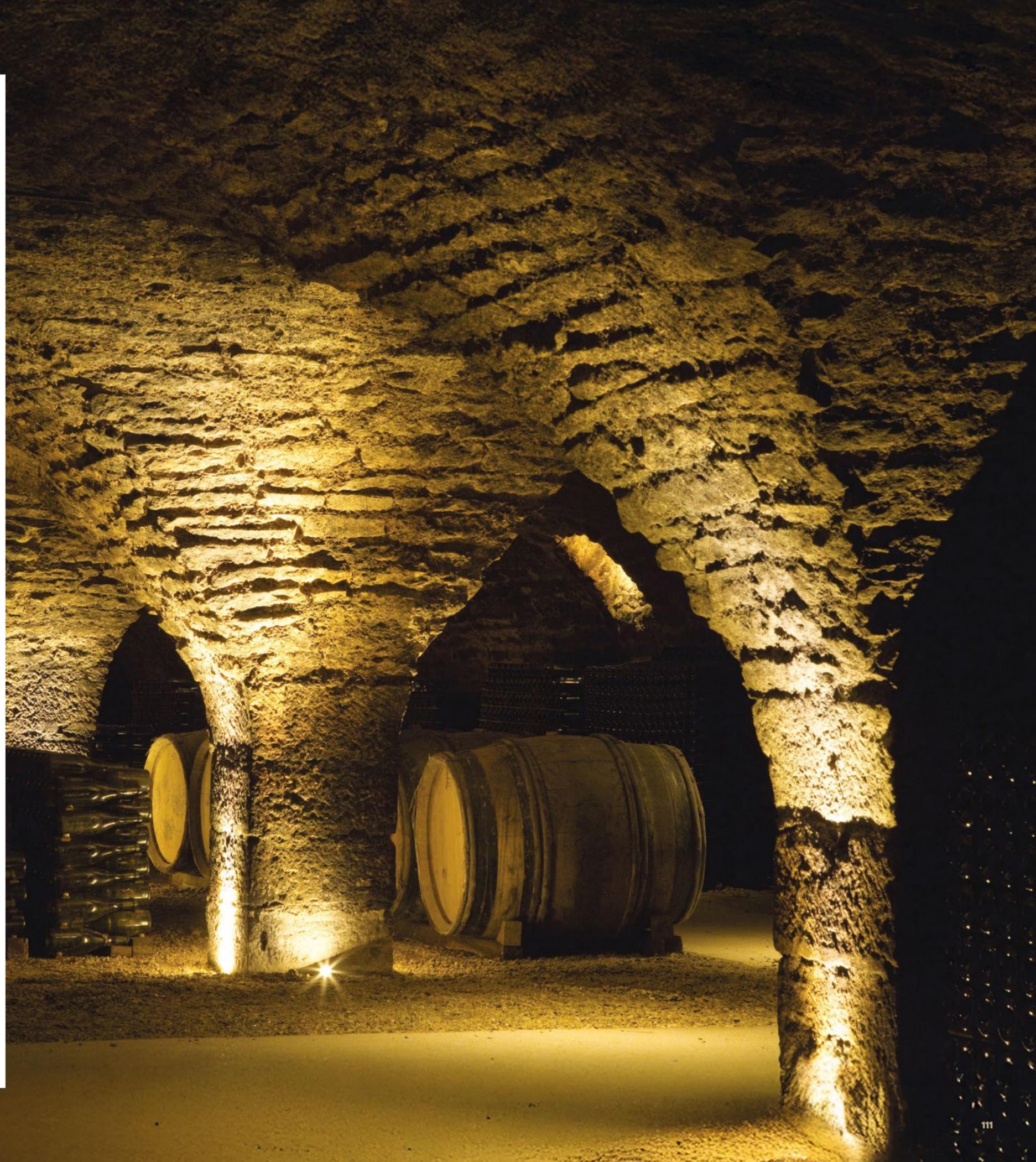
#### VALORISATION ET PARTAGE DU PATRIMOINE VITI-VINICOLE

Trois collaborateurs de la maison de négoce Barton & Guestier ont partagé leurs savoirs aux étudiants : Master en Vins & Spiritueux de l'Université de Bordeaux ou en écoles de Commerce de Bordeaux (Kedge et Inseec)

D'autres initiatives ont aussi jalonné l'année :

- Château du Lort a réouvert ses portes à l'accueil lors des Portes Ouvertes aux prescripteurs et institutionnels, des Estivales du Lort, et de la visite du Cercle des Étudiants en Œnologie de l'ISVV.
- Château Montlabert, grand cru classé Saint Emilion, a reçu 4700 visiteurs en 2024 (Portes Ouvertes de Saint-Emilion, les lers jeudis du mois pour les Garden Afterwork, journées du Patrimoine).
- Château Beychevelle a ouvert ses portes pour plusieurs occasions : Œnotourisme, marathon du médoc, médocaine, accueil du feu d'artifices de la commune de Saint-Julien de Beychevelle.
- Barton & Guestier avec le Château Magnol ouvre ses portes pour les portes ouvertes en médoc ou encore en mettant à disposition à leurs partenaires locaux, dans le cadre réunions ou événements.

#### Objectifs de développement durable associés



# NOS CONSOMMATEURS

## Description des risques identifiés

Les boissons produites et distribuées sont vectrices de convivialité et de célébrations.

Cependant, il est primordial de rappeler la nécessité d'une consommation modérée afin d'éviter les risques associés à une consommation excessive de boissons alcoolisées tel que l'alcoolisme.

Par ailleurs, les boissons gazeuses, composées d'eau, de sucre ou d'édulcorants de synthèse, de différents arômes artificiels et d'extraits, de colorants et de gaz carbonique, doivent également être consommées modérément, notamment chez les enfants. Les risques associés à une consommation excessive de boissons sucrées tels que le diabète et l'obésité sont donc à prévenir. Actuellement, les boissons dites sans sucre, ou allégées en sucre, ne peuvent prouver leur utilité pour lutter contre ces risques. De plus, les attentes des consommateurs en matière de goût peuvent également s'avérer contraignantes lorsqu'il s'agit de modification des recettes.

Conscients de ces risques, les pôles d'activité sur le secteur des boissons (CASTEL Afrique, CASTEL Vins) et leurs filiales sont donc responsables d'en tenir informés leurs consommateurs et de prévenir tout danger lié aux abus de consommation, notamment auprès de leurs collaborateurs.

Ces points de vigilance sont donc applicables à la fois au sein des établissements ainsi qu'aux lieux de ventes et de consommations par le biais de diverses stratégies (marketing responsable, sensibilisations, éthylotests, etc.).

Dans le secteur agro-alimentaire, la qualité des produits commercialisés est un enjeu majeur pour répondre aux attentes des clients et des consommateurs, assurer une meilleure maîtrise des opérations et protéger les consommateurs de tout défaut de fabrication pouvant survenir lors de la transformation des matières, en amont et en aval de celle-ci. Ces préoccupations de qualité et de sécurité des denrées alimentaires sont donc au cœur des priorités stratégiques de chaque pôle d'activité.

## Politiques et procédures mises en oeuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

La qualité des bières, des boissons gazeuses et des eaux produites et distribuées par les filiales de CASTEL Afrique constitue un pilier de notre politique RSE.

Les filiales poursuivent des efforts d'amélioration continue afin d'atteindre les exigences du secteur, notamment en renforçant l'écoute des clients et des consommateurs à travers divers outils : des pages de satisfaction sur les sites internet, un service clients, du community management sur les réseaux sociaux et des enquêtes de satisfaction vis-à-vis des clients et des consommateurs.

Enfin, les certifications justifiant du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits pour les consommateurs sont encouragées au sein de chaque établissement.

**65**  
sites certifiés  
ISO 9001 en 2024

2023 **61**  
2024 **65**

**53**  
sites certifiés  
FSC 22000 en 2024

2023 **47**  
2024 **53**

## COMMUNICATION ET MARKETING RESPONSABLE

Une Charte de Marketing responsable, disponible sur notre site internet, et un Guide des bonnes pratiques en matière de publicité et de propriété intellectuelle rappellent les principes généraux régissant la communication et la promotion des produits alcoolisés et sucrés. Au regard des bonnes pratiques internationales, les directives visent à promouvoir une consommation responsable de l'alcool, ce qui implique de ne pas publier des communications commerciales mettant en avant l'abus de consommation, ciblant les mineurs ou créant des confusions liées à la santé des consommateurs.

Par ailleurs, et conformément aux législations locales, un message de modération ou de prévention est intégré dans toutes les publicités imprimées, télévisées et numériques, y compris tous les sites internet et autres sites sponsorisés ou détenus par les marques de la Société.

De plus, lorsque des actions marketing sur des boissons alcoolisées incitent un utili-

sateur à interagir avec une marque, une méthode de confirmation de l'âge est appliquée afin de vérifier que cet utilisateur a bien atteint l'âge légal pour consommer de l'alcool. Ainsi, tous les sites internet à vocation commerciale et gérés par des filiales de la Société intègrent un mécanisme de contrôle de l'âge.

Afin de décourager les consommations prohibées ou déconseillées, des pictogrammes sur l'âge minimum, la conduite et les dangers pour les femmes enceintes, sont ajoutés aux informations déjà présentes sur les étiquetages des emballages de produits alcoolisés de toutes les filiales, y compris dans les pays n'imposant pas de contrainte réglementaire en la matière.

Par ailleurs, certaines de nos filiales sensibilisent et forment les hôtesses, barmans et points de vente à la détection des comportements à risques, mais également les élèves et étudiants aux risques liés aux addictions et à la consommation d'alcool précoce.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière ont été déployées par nos filiales auprès du grand public, notamment au moment des fêtes de fin d'année. L'objectif : promouvoir les comportements responsables, en particulier liés à la consommation d'alcool.



## ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE PRODUIT

Nous travaillons à étoffer la diversité de notre offre pour être au plus près des attentes de nos consommateurs. Dans le cadre du développement produits, nous nous sommes engagés au cours des dernières années à limiter le taux d'alcool à 7,5%, tandis que le taux d'alcool moyen de nos bières est d'environ 5%. Nous soutenons aussi l'évolution vers le zéro alcool en proposant des produits à faible teneur en alcool ou zéro alcool tels que les panachés à 2% d'alcool ou les boissons maltées sans alcool.

### **Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (Somdia)**

Depuis 2004, les filiales du pôle Somdia sont engagées dans une démarche structurée de management de la qualité, avec pour ambition de garantir des produits sûrs, conformes et répondant aux attentes des clients. En 2012, cette dynamique a été renforcée par une reconfiguration du pilotage de la qualité au sein des filiales agroalimentaires, intégrant des objectifs clairs et mesurables pour la filière sucrière. Dans ce cadre, Somdia a pris l'engagement, vis-à-vis de ses clients industriels, de faire certifier la majorité de ses sites de production sucrière selon les référentiels reconnus par l'Initiative Mondiale de la Sécurité Alimentaire (GFSI).

Chaque site est ainsi doté de responsables ou directeurs Qualité, Hygiène, Santé et Environnement (QHSE), représentant un effectif de près de 50 collaborateurs dédiés au sein des filiales du pôle Somdia. Pour sa filière sucrière, le Groupe a défini des objectifs de performance rigoureux, notamment :

- une conformité à 100 % du sucre livré, en particulier sur les critères d'humidité, de coloration et d'aspect, avec des contrôles internes systématiques avant expédition ;
- le respect strict des standards internationaux en matière de qualité et de sécurité des denrées alimentaires.

À fin 2024

# 75 %

des usines sucrières du Groupe étaient certifiées FSSC 22000 et ISO 22000 (notamment SOSUCAM, SUCAF-CI et SARIS Congo). Par ailleurs, la Compagnie Sucrière du Tchad et SOSUCAM disposaient également de la certification ISO 9001. Les filiales céréalières SGMT et SGMC sont également certifiées ISO 9001.

Par ailleurs, et dans une logique de responsabilité et de sensibilisation à une consommation plus modérée du sucre, Somdia, à travers sa marque Princesse Tatie, a mis en place l'intégration de graduations visuelles sur les doypacks de 750 grammes, permettant un meilleur contrôle des quantités utilisées.

### **Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)**

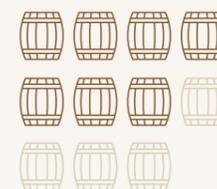
La qualité et sécurité de nos vins et boissons de convivialité sont les enjeux prioritaires pour CASTEL Vins. Satisfaire nos clients, répondre aux attentes de nos consommateurs et s'assurer, par une maîtrise globale des opérations, de l'absence de tout défaut qui pourrait survenir lors de la transformation des matières ou du conditionnement, sont nos engagements quotidiens. Nos vins ou boissons de convivialité sont vecteurs de partage et de sociabilité, il est aussi primordial de rappeler la nécessité d'une consommation responsable pour préserver notre capital santé.

Engagées depuis de nombreuses années,

nos équipes CASTEL Vins ont fait le choix des certifications ou labellisations justifiant, par la réalisation d'audits de tiers, du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits, de notre engagement en matière d'environnement ou de nos démarches RSE et poursuivent plus que jamais leurs efforts d'amélioration continue à travers le respect de ces référentiels.

Nous prônons une consommation raisonnée de nos produits, privilégiant la Qualité. De nombreux dispositifs sont ainsi mis en œuvre : information, prévention, formation, etc. dans nos sites, sur nos lieux de vente, sur nos produits ou digitalisés.

**7** sur 11 sites d'embouteillage et de conditionnement certifiés BRC (British Retail Consortium, Grade A)



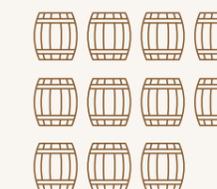
**8** sur 11 sites d'embouteillage et de conditionnement certifiés IFS (International Featured Standards, Niveau Supérieur)



**6** sur 11 sites d'embouteillage et de conditionnement certifiés en tant qu'embouteilleur/conditionneur de vins issus de la viticulture raisonnée (TerraVitis)



**11** sur 11 sites d'embouteillage et de conditionnement certifiés en tant qu'embouteilleur/conditionneur de vins biologiques



#### Nouveauté 2024 – Vers toujours plus de transparence

L'indication des ingrédients et valeurs nutritionnelles sur les produits. En scannant le QR code figurant sur l'étiquette, le consommateur a accès à une page d'informations produit dédiée (site européen)

 <https://scan.u-label.com/01/03211200024919/22/CSTL00-8043439>

Nos maisons de vins agissent pour offrir de plus en plus de vins et boissons de convivialité réduites en alcool ou plus adaptées à de nouveaux modes de consommation afin que chaque consommateur trouve le produit idéal selon ses envies :

Vins « SANS alcool »

**1,8 M** de cols (eq 75cL)

Vins & BABV « LOW alcool »

**6,5 M** de cols (eq 75cL)

Vins « SANS SULFITES AJOUTES »

**145 000** cols (eq 75cL)

Vins « VEGAN »

**4.3 M** de cols (eq 75cL)



# INFORMATIONS DE GOUVERNANCE

# CONDUITE DES AFFAIRES

## Lutter contre toutes les formes de corruption et promouvoir l'intégrité professionnelle

Dans le cadre du programme de conformité de la Société DF HOLDING, son Comité Éthique contrôle l'application du Code de Conduite (2024) et le déploiement des mesures d'implémentation du dispositif visant à prévenir et gérer les risques auxquelles la Société et ses filiales pourraient être confrontées. Cela se traduit par l'organisation récurrente de cartographies des risques, de formations, le déploiement de procédures spécifiques, portant notamment sur le dispositif d'alerte, les due diligences fournisseurs ou les cadeaux et invitations.

Les Comités Éthique des filiales et les Référents Éthique organisent l'implémentation et l'application de ce dispositif de conformité à tous les niveaux de l'entreprise et des mesures compensatoires répondant aux risques identifiés, notamment à l'occasion de la précédente campagne de cartographie des risques. Cette dernière a abordé les risques relatifs à la corruption directe et indirecte, les conflits d'intérêts,

la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, l'extorsion et la manipulation des données.

En 2024, 197 signalements ont été reçus et traités, majoritairement par les Comités Éthique locaux.

La journée mondiale de lutte contre la corruption (9 décembre) a été l'occasion de lancer le nouveau Code de conduite dans toutes les filiales, qui ont organisé des sensibilisations autour de cet événement.

Les Comités Éthique locaux ont ainsi organisé des présentations, des vidéos, des quizz et des lots à gagner afin de mobiliser et de sensibiliser l'ensemble des employés autour de l'intégrité dans le milieu professionnel et de l'application au quotidien des principes édictés par le Code de conduite. Les Comités Éthique des filiales de la Société ont tenu 354 réunions.

## Mécanismes de signalements et gestion des plaintes

Depuis 2017, une plateforme en ligne, dont le lien est mentionné dans le Code de Conduite (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) recueille les alertes et les signalements émis par nos collaborateurs, ou par les parties prenantes du Groupe (travailleurs sous-traitants, fournisseurs, clients notamment). L'interface d'accueil présente les consignes d'utilisation et le traitement des signalements est effectué par les référents et/ou Comités locaux organisés par filiale.

À cet outil numérique s'ajoutent d'autres voies de recours. En effet, chacune des filiales de la So-

ciété compte un référent Éthique et/ou RSE prêt à recueillir les alertes et les signalements relatifs à des problématiques de respect de la loi, des droits humains, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

Une procédure de gestion des signalements mise à jour et applicable aux trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING a été élaborée en 2020 à la suite d'une refonte de la plateforme en ligne. Ses instructions permettent de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

197 

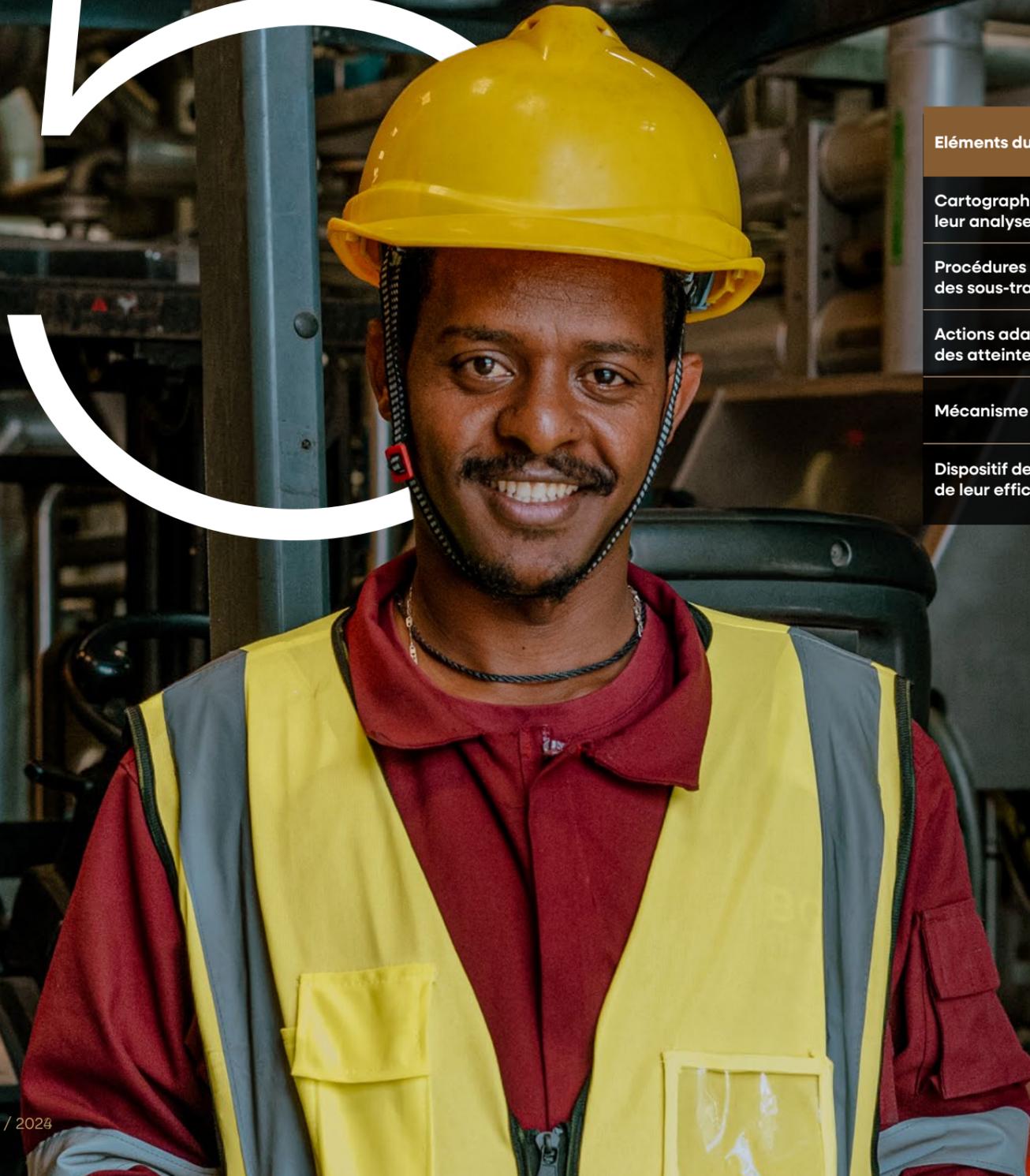
signalements ont été reçus et traités en 2024, majoritairement par les Comités Éthique locaux, pour l'ensemble de la Société DF HOLDING.

### Objectifs de développement durable associés

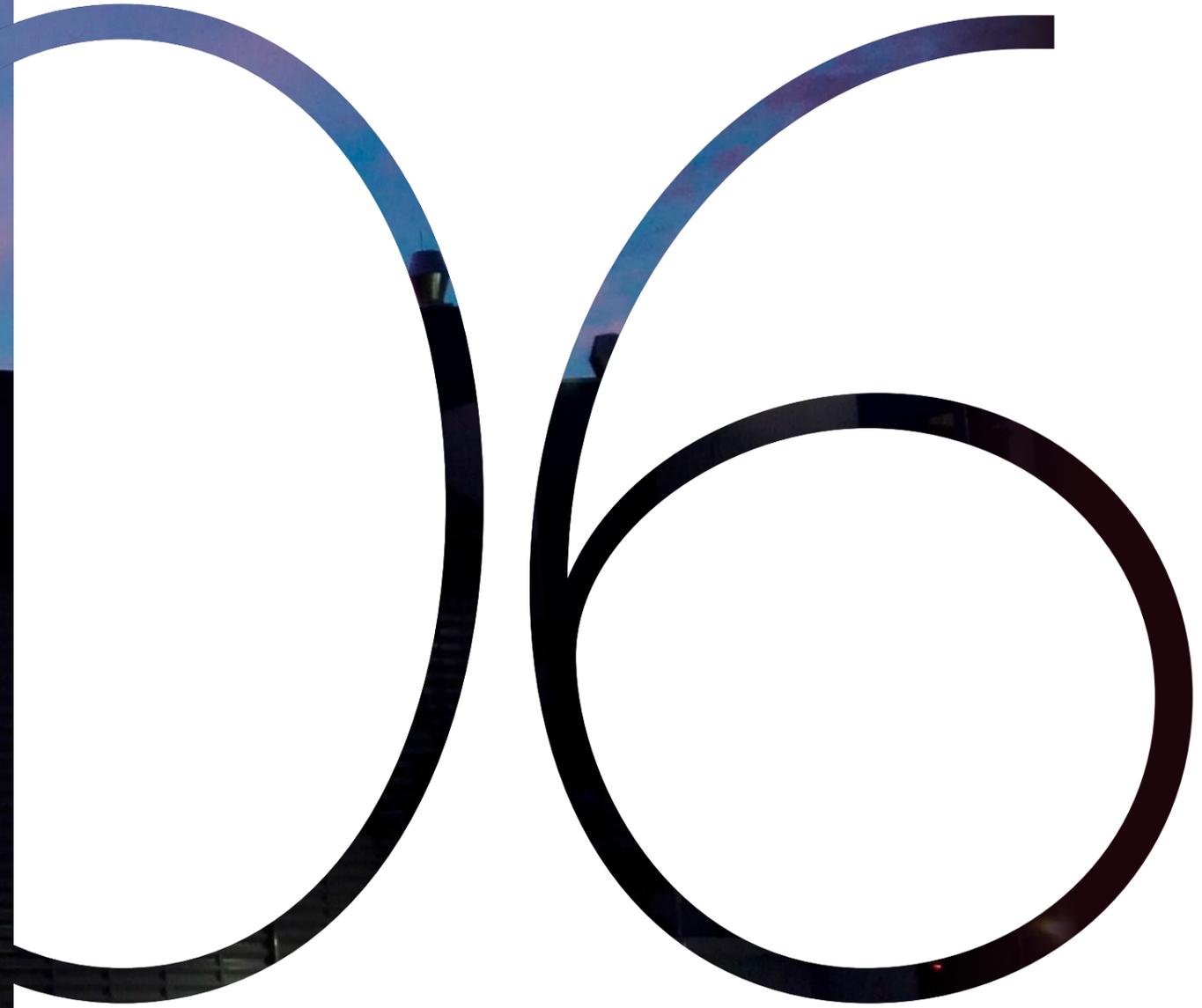




# COMPTES RENDUS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE



| Éléments du plan de vigilance   | Localisation dans le rapport   |
|---|--|
| Cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation                                   | Nos principaux risques extra-financiers, p.39                              |
| Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs au regard de la cartographie | Fournisseurs et clients, p.92  |
| Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves aux droits humains ou à l'environnement        | Informations Environnementales p.40, Sociales p.72 et de Gouvernance p.116 |
| Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements   | Information de Gouvernance p.116   |
| Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité   | Informations Environnementales p.40, Sociales p.72 et de Gouvernance p.116 |



# NOTE METHODOLOGIQUE

NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



La publication annuelle de la Communication sur le Progrès est un engagement des adhérents à communiquer sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des Dix principes du Pacte Mondial dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, en faveur des ODD.

Afin d'orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), la Société DF HOLDING, entité de droit luxembourgeois, a formalisé le présent rapport de durabilité de manière volontaire se basant sur la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières.

## Périmètre

Ce rapport porte sur les activités ESG (Environnement, Social, Gouvernance) de DF HOLDING pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, correspondant à l'année fiscale du Groupe. Le cycle de reporting est annuel. Il couvre l'ensemble de ses trois pôles d'activité :

- CASTEL Afrique, comprenant les filiales des trois holdings BGI SA, BIH SA et BIH Angola SA
- Somdia SA dont les principales filiales sont SUCAF Côte d'Ivoire, SOSUCAM, SARIS CONGO, CST, CFC, SGMP, SGMC, SMAG, SGM
- CASTEL Vins, comprenant les activités d'embouteillage & négoce (SIA Négoce SA), la commercialisation (Nicolas SA) et la vigne (VDC : Vignobles et Domaines CASTEL)

Les informations disponibles dans ce rapport sont issues d'une collecte de données pour l'ensemble des filiales inclus dans le périmètre de consolidation financière. Sont toutefois exclues du périmètre les entités suivantes :

- Les filiales ayant rejoint l'entreprise dans l'année en cours ;
- Les filiales sorties du périmètre financier au cours de l'année et non présentes au 31 décembre de l'année en cours ;
- Les filiales pour lesquelles l'entreprise a une participation minoritaire (< à 50%) ou qu'elle ne contrôle pas opérationnellement.

## Principaux risques extra-financiers identifiés

La Société a déterminé ses risques extra-financiers selon ses différents secteurs d'activité et les périmètres d'implantation de ses filiales. Ainsi, les trois pôles d'activités ont chacun utilisé une méthodologie propre détaillée dans la partie « Nos principaux risques extra-financiers ».

Les indicateurs qui ont été retenus pour ce rapport ont été jugés les plus pertinents pour chaque sphère d'activité, au regard des risques encourus, des opportunités et en prenant en compte les attentes des parties prenantes.

## Indicateurs

### Informations sociales

- Les effectifs comptabilisés sont les personnes physiques présentes au 31 décembre 2024. Les salariés permanents correspondent aux salariés ayant un contrat à durée indéterminée (CDI) avec une des filiale du Groupe Castel. Les salariés temporaires correspondent aux salariés ayant un contrat à durée déterminée (CDD), les stagiaires et VIE (Volontariat International en Entreprise) étant exclus.
- Les heures de formations correspondent au nombre total d'heures de formation (durée) réellement suivies par les salariés de l'entreprise. La formation est comptabilisée dès lors qu'elle fait l'objet d'une feuille de présence signée par le salarié.
- Les heures effectives (heures réglementaires et heures supplémentaires) rassemblées sont celles comptabilisées pour le calcul du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail : (nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) X 1 000 000 / heures travaillées sur l'année.
- Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail dont il est résulté une lésion corporelle ou psychique à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour l'employeur directement ou indirectement. Cela exclut les accidents de trajet.
- Est considéré comme accident de trajet tout accident entre son lieu de travail et : sa résidence principale ou secondaire, le lieu où il prend normalement ses repas (hors cantine d'entreprise ou inter-entreprises), le lieu où il reçoit normalement son salaire, le lieu où il suit une formation.
- Un jour d'arrêt est une journée de travail non effectué du fait d'une incapacité du travailleur, incapacité due à un accident de travail ou à une maladie professionnelle. A partir de l'année de reporting 2024, pour un accident mortel, le nombre de jours perdus est un forfait équivalent à 7500 jours (Réf: Fedris.be / code du bien-être au travail du 28 avril 2017).

### Informations environnementales

- Les activités de préforme, les activités de collecte de lait, le site de production de maïs, et les sites de production de boissons produisant moins de 20k hectolitres par an de CASTEL Afrique ne sont pas inclus dans les informations environnementales. L'entité MOCAF en RCA n'est pas incluse dans le périmètre des informations environnementales pour l'année de reporting 2022.
- Les consommations d'énergie sont comptabilisées par nature et usage (relevés de compteurs & factures). Notre bilan GES est réalisé selon le GHG Protocol en approche « contrôle » opérationnel. Les émissions de gaz à effet de serre (scope 1) sont calculées à partir des facteurs d'émission de la base ADEME et du dernier rapport du GIEC AR6. Le scope 2 est calculé selon la méthode location-based, et les facteurs d'émissions correspondants sont issus de la base de données : Our World In Data et du bilan électrique 2024 RTE France. Les émissions de gaz à effet de serre du scope 3 sont estimées sur une base monétaire pour le pôle CASTEL Afrique (hors verreries)
- Les consommations d'eau sont consolidées grâce au suivi des différents compteurs de distribution qui alimentent nos installations.
- La quantité de déchets correspond aux quantités pesées par les filiales, bordereaux ainsi qu'à des estimations volumétriques.

## Vérification par un tiers indépendant

Les informations de cette Déclaration font l'objet d'un contrôle volontaire réalisé par un Tiers Indépendant. Celui-ci émet un avis motivé sur la sincérité des Informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies.



## **Rapport d'assurance limitée émis par le professionnel indépendant sur les informations de durabilité sélectionnées de D.F. Holding S.A.**

À l'attention du Conseil d'administration de D.F. Holding S.A.

---

### **Conclusion d'assurance limitée**

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée sur certaines informations présentées dans le Rapport de durabilité 2024 (le « Rapport en matière de durabilité ») de D.F. Holding S.A. et de ses filiales (désignés conjointement par les termes le « Groupe ») au 31 décembre 2024 et pour l'exercice clôturé à cette date, et telles que reprises dans le tableau figurant en Annexe 1 (les « Informations de durabilité sélectionnées »).

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons recueillis, à l'exception des effets relatifs à la situation décrite dans la section Fondement de la conclusion avec réserve de notre rapport, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que les Informations de durabilité sélectionnées n'ont pas été préparées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères d'évaluation repris dans les méthodologies définies par le Groupe et qui s'appliquent conformément aux explications fournies dans le chapitre Note méthodologique du Rapport en matière de durabilité (les « critères d'évaluation »).

---

### **Fondement de la conclusion avec réserve**

En raison de limitations dans la disponibilité et la qualité des preuves à l'appui pour certains pays ayant un impact significatif pour le pôle Castel Afrique, nous n'avons pas pu obtenir des preuves suffisantes et appropriées nous permettant de vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des quantités de déchets et coproduits reportés pour le pôle Castel Afrique. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de déterminer pour le pôle Castel Afrique si la quantité de déchets et coproduits a été préparée, dans tous les aspects significatifs, conformément aux critères d'évaluation.

---

### **Base de notre conclusion**

Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance (ISAE 3000 (Révisée)), Missions d'assurance autres que les audits ou examens limités d'informations financières historiques, (ISAE 3000 (Révisée)), telle qu'émise par l'IAASB (l'International Auditing and Assurance Standards Board) et adoptée pour le Luxembourg par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE).

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé » de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg  
T : +352 494848 1, F : +352 494848 2900, [www.pwc.lu](http://www.pwc.lu)*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation ministérielle n°10181659)  
R.C.S. Luxembourg B294273 - TVA LU36559370*



---

## **Notre indépendance et gestion de la qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles en matière d'indépendance et de déontologie imposées par le Code international de déontologie des professionnels comptables (comprenant les normes internationales d'indépendance) émis par l'International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA) et adopté pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Ce code repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la norme internationale de gestion de la qualité 1 (International Standard on Quality Management 1, norme ISQM 1), telle qu'adoptée pour le Luxembourg par la CSSF, qui exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité comprenant des politiques ou des procédures concernant la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables, un système de gestion de la qualité comprenant des politiques ou des procédures concernant la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

---

## **Responsabilités du Conseil d'administration**

Il appartient au Conseil d'administration du Groupe :

- d'établir des critères d'évaluation appropriés pour l'évaluation des Informations de durabilité sélectionnées et de les appliquer de façon cohérente ;
- de s'assurer que ces critères d'évaluation sont pertinents et appropriés au Groupe et aux utilisateurs auxquels les Informations de durabilité sélectionnées sont destinées ;
- de concevoir, de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne que le Conseil d'administration détermine nécessaire afin de permettre la préparation d'informations de durabilité sélectionnées, conformément aux critères d'évaluation, qui ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ;
- de sélectionner et d'appliquer des méthodes appropriées de publication d'informations en matière de durabilité et de formuler des hypothèses et des estimations qui soient raisonnables étant donné les circonstances ;
- de préparer les Informations de durabilité sélectionnées conformément aux critères d'évaluation ; et
- de conserver suffisamment de pièces justificatives appropriées afin d'étayer les données déclarées et les assertions reprises dans les Informations de durabilité sélectionnées.

---

### **Limitations inhérentes**

Les informations relatives à la performance non financière sont soumises à des limites inhérentes qui sont différentes de celles applicables aux informations financières, étant donné les caractéristiques de l'information concernée et les méthodes employées pour déterminer ces informations. L'absence de pratiques bien établies sur lesquelles s'appuyer permet de choisir parmi des techniques de mesure différentes mais acceptables, ce qui peut donner lieu à de grandes disparités entre les différentes mesures et peut affecter la comparabilité des informations. La précision des différentes techniques de mesure peut également varier. Les interprétations qualitatives de la pertinence, de l'importance relative, l'exactitude des données et des estimations de marges d'incertitude liées aux données sont soumises à des hypothèses et des jugements individuels.

---

### **Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé**

Il nous appartient de planifier et de réaliser la mission d'assurance de façon à obtenir une assurance limitée que les Informations de durabilité sélectionnées ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et d'émettre un rapport d'assurance limitée incluant notre conclusion. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou dans leur ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent influencer les décisions des utilisateurs prises sur la base des Informations de durabilité sélectionnées.

Dans le cadre d'une mission d'assurance limitée en accord avec la norme ISAE 3000 (Révisée), nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons un esprit critique tout au long de la mission. En outre, nous :

- évaluons la nature appropriée - compte tenu des circonstances - de l'utilisation faite par le Groupe des critères d'évaluation comme base à la préparation des Informations de durabilité sélectionnées ;
- réalisons des procédures d'évaluation des risques, comprenant la compréhension du contrôle interne en rapport avec la mission, afin d'identifier les endroits où des anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs, pourraient se présenter, mais pas dans le but de fournir une conclusion relative à l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- concevons et mettons en œuvre des procédures permettant de réagir aux situations dans lesquelles des anomalies significatives sont susceptibles de se produire dans les Informations de durabilité sélectionnées. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que pour une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

---

### **Nature et étendue des travaux réalisés**

Une mission d'assurance limitée comprend la mise en œuvre de procédures afin d'obtenir des éléments probants relatifs aux Informations de durabilité sélectionnées. Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre lors d'une mission d'assurance raisonnable et elles suivent un calendrier différent. Par conséquent, le niveau d'assurance obtenu lors d'une mission d'assurance limitée est considérablement moindre que celui qui aurait été obtenu si une mission d'assurance raisonnable avait été réalisée.



La nature, le calendrier et l'étendue des procédures sélectionnées dépendent du jugement professionnel, y compris de l'identification des situations dans lesquelles des anomalies significatives pourraient se produire pour les informations de durabilité sélectionnées, que ces anomalies résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lorsque nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée, nous :

- avons acquis une compréhension des Informations de durabilité sélectionnées et des informations publiées en lien avec celles-ci, y compris des processus de déclaration des informations du Groupe en rapport avec la préparation des Informations de durabilité sélectionnées ;
- avons acquis une compréhension des critères d'évaluation et de leur caractère approprié pour l'appréciation et/ou la mesure des informations de durabilité sélectionnées ;
- avons évalué si l'ensemble des informations identifiées par le processus visant à identifier les informations déclarées dans le cadre des Informations de durabilité sélectionnées sont comprises dans les Informations de durabilité sélectionnées ;
- avons évalué, sur la base de cette compréhension, les risques que les Informations de durabilité sélectionnées contiennent des anomalies significatives et nous avons déterminé la nature, le calendrier et l'étendue de procédures supplémentaires ;
- avons conduit des entretiens auprès de certains membres du personnel du Groupe et de la direction concernant les Informations de durabilité sélectionnées ;
- avons réalisé des procédures analytiques liées aux Informations de durabilité sélectionnées ;
- avons évalué les méthodes, les hypothèses et les données utilisées afin de développer les estimations réalisées par la direction dans la préparation des Informations de durabilité sélectionnées ;
- avons réalisé des procédures d'assurance substantives sur une base sélective d'éléments probants étayant les Informations de durabilité sélectionnées et avons évalué les informations publiées en lien avec ces Informations de durabilité sélectionnées ; et
- avons examiné la présentation des Informations de durabilité sélectionnées et des informations publiées en lien avec celles-ci comprises dans le Rapport en matière de durabilité.

---

#### **Autre sujet**

Les informations comparatives en matière de durabilité du Groupe au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, et pour les exercices clôturés à ces dates, n'ont pas fait l'objet d'une mission d'assurance. Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.



---

**Restriction relative à la diffusion et à l'utilisation de notre Rapport**

Le présent rapport, y compris la conclusion, a été préparé à l'attention exclusive du Conseil d'administration conformément à notre lettre de mission et ne convient pas à d'autres fins. Nous déclinons toute responsabilité envers tout autre tiers à qui le présent rapport serait distribué.

Luxembourg, 4 juillet 2025

PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative  
Représenté par

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julien Melotte', with a long horizontal flourish extending to the right.

Julien Melotte  
Réviseur d'entreprises agréé

**Annexe 1**  
**Informations de durabilité sélectionnées**

**Annexe 1 - Informations de durabilité sélectionnées**

| Indicateurs clés de performance                                      | Unités  | Pôles                                 |
|--|---|---------------------------------------|
| Consommation d'eau   | Millions de m <sup>3</sup>  | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Emissions de GES (gaz à effet de serre), scope 1* & 2                | Tonnes d'équivalent CO2   | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Consommation d'énergie   | MWh   | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Quantité de déchets et coproduits                                    | Tonnes  | Castel Afrique et SOMDIA              |
| Quantité de déchets dangereux  | Tonnes  | Castel Vins                           |
| Quantité de déchets non-dangereux                                    | Tonnes  | Castel Vins                           |
| Nombre de salariés permanents au 31/12/2024, par genre               | Personnes   | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Nombre de salariés temporaires au 31/12/2024, par genre              | Personnes   | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Heures de formation par salarié                                      | Heures  | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (salariés)     | (Nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) x 1,000,000/heures travaillées par les salariés au cours de l'année         | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |
| Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (intérimaires) | (Nombre d'accidents du travail avec arrêt + nombre d'accidents mortels) x 1,000,000/heures travaillées par les intérimaires au cours de l'année     | Castel Afrique                        |
| Taux de gravité des accidents du travail (salariés)                  | Nombre de jours d'arrêt dus à des accidents du travail, y compris accidents mortels x 1,000/heures travaillées par les salariés au cours de l'année | Castel Afrique, Castel Vins et SOMDIA |

\* Les émissions de GES scope 1 auditées n'intègrent pas les émissions associées à l'utilisation de fluides frigorigènes.

**DF Holding**

34-38 Avenue de la Liberté  
L-1930 Luxembourg

CONTACT:  
[rse@castel-corporate.com](mailto:rse@castel-corporate.com)

GRAPHISME:  
Saysouk graphic design